

Estudio para la implantación de una red de ludotecas para Catalunya

Maria de Borja Solé

ADVERTIMENT. La consulta d'aquesta tesi queda condicionada a l'acceptació de les següents condicions d'ús: La difusió d'aquesta tesi per mitjà del servei TDX (www.tesisenxarxa.net) ha estat autoritzada pels titulars dels drets de propietat intel·lectual únicament per a usos privats emmarcats en activitats d'investigació i docència. No s'autoritza la seva reproducció amb finalitats de lucre ni la seva difusió i posada a disposició des d'un lloc aliè al servei TDX. No s'autoritza la presentació del seu contingut en una finestra o marc aliè a TDX (framing). Aquesta reserva de drets afecta tant al resum de presentació de la tesi com als seus continguts. En la utilització o cita de parts de la tesi és obligat indicar el nom de la persona autora.

ADVERTENCIA. La consulta de esta tesis queda condicionada a la aceptación de las siguientes condiciones de uso: La difusión de esta tesis por medio del servicio TDR (www.tesisenred.net) ha sido autorizada por los titulares de los derechos de propiedad intelectual únicamente para usos privados enmarcados en actividades de investigación y docencia. No se autoriza su reproducción con finalidades de lucro ni su difusión y puesta a disposición desde un sitio ajeno al servicio TDR. No se autoriza la presentación de su contenido en una ventana o marco ajeno a TDR (framing). Esta reserva de derechos afecta tanto al resumen de presentación de la tesis como a sus contenidos. En la utilización o cita de partes de la tesis es obligado indicar el nombre de la persona autora.

WARNING. On having consulted this thesis you're accepting the following use conditions: Spreading this thesis by the TDX (www.tesisenxarxa.net) service has been authorized by the titular of the intellectual property rights only for private uses placed in investigation and teaching activities. Reproduction with lucrative aims is not authorized neither its spreading and availability from a site foreign to the TDX service. Introducing its content in a window or frame foreign to the TDX service is not authorized (framing). This rights affect to the presentation summary of the thesis as well as to its contents. In the using or citation of parts of the thesis it's obliged to indicate the name of the author.

ESTUDIO PARA LA IMPLANTACION DE UNA RED DE LUDOTECAS

PARA CATALUNYA

VOLUMEN IIIDocumentación y Bibliografía

En la ordenación de los documentos recogidos y seleccionados nos ajustamos al mismo orden de presentación de la tesis. El orden será pues:

- Documentos que hacen referencia al volumen I
 - . Documentación epistolar
 - . Otros documentos
- Documentos que hacen referencia al volumen II
 - . El juego y el juguete a través de documentos de la época (1900-1936).
 - 1) Què els duren els Reis als nostres fills? Pau Vila (1912 i 1923)
 - 2) Juegos infantiles (Bol. Liceo Escolar - Lérida)
 - 3) EL Liceu Escolar i el Futbol (Bol. Liceo Escolar Lérida, 1918)
 - 4) Esports (Bol. Liceo Escolar 1918)
 - 5) Juegos Infantiles (Bol. Liceo Escolar 1918)
 - 6) EL Catalunya Esportiu per A. Sabaté, 1922
 - 7) Diploma, 1922
 - 8) Diari de Montelimar, 1935
 - 9) El joc en el pla de cursos de l'Escola d'Estiu, 1930
 - 10) Nens de l'Institució Municipal Montessori, 1933
 - 11) Nens de les escoles a l'aire lliure del Parc de Montjuich 1931
 - 12) El joc a l'escola del Mar
 - 13) Nens a les colònies escolars. Flor de Maig
 - 14) Nens jugant a la Semi-colònia de Villajoana

- 15) Jugant a los acampados
- 16) Nostre d'una biblioteca escolar circulant, 1921
- 17) El juego dentro del trabajo manual en la escuela
Baixeres. F. Martí Alpera
- 18) Reglament de jocs de l'Institut Escola
- 19) El joc a l'ensenyança de la religió. J. Tusquets i
J. Ferré
- 20) Quaderns d'estudi.
El joc son origen i sa importancia por a la vida segons
les darreres teories de Karl Groos, 1915.
Del joc en si mateix 1916.
- 21) Associació Protectora de l'Ensenyança Catalana.
Concurs jocs d'infants 1919.

Butlletí dels mestres:

- 22) Jocs de nit per J.M. Bertrand 1931
- 23) Jocs d'observació " " 1931
- 24) Del joc al treball, C. Bühler 1932
- 25) Els jocs educatius a l'escola per X. Escoda 1932
- 26) La joguina de l'any per J. Gras 1933
- 27) El joc educatiu de les endevinalles a l'escola
per J. Bagull 1933
- 28) Una joguina de profit per P. Auli 1933
- 29) Els escacs, entre altres jocs. J. Bagull 1934
- 30) Valoració de les activitats lliures dels infants.
J.H. Brull 1935
- 31) Un institut catala d'educació física 1936
- 32) Per el joc dels infants J. Mallart 1936
- 33) Jocs d'infants P. Llobera 1936
- 34) EL joc a l'editorial Muntanyola.

- Bibliografía General.
- Relación de Ludotecas, Centros de Documentación y otros Organismos con los que hemos conectado personalmente.
- Dirección de algunas ludotecas de Europa y América.
- Índice General.

Documentación epistolar y otros documentos
que hacen referencia al volumen I

Préfecture de Paris

PARIS, LE 16 Mai 78

Direction
des Affaires scolairesÉCOLE MATERNELLE
5, rue de Bercy
75012 PARIS - Tél. 343.74.94

Madame,

Il est vrai que je suis responsable d'une ludothèque, à laquelle sont adjointes bibliothèque et discotèque. Tout l'ensemble fonctionne sous mon école Maternelle depuis Mai 71.

Il serait sans doute plus efficace d'échanger de vive voix sur ce sujet ; et, si vous aviez l'occasion de venir à Paris, je serais très heureuse de vous recevoir. Le temps me manque pour vous donner en détail un compte-rendu de mon expérience.

Je puis vous dire que c'est fort intéressant, mais que cela présente aussi bien des difficultés d'organisation et de fonctionnement.

Je vous joins le 1^{er} règlement de 71 élaboré en collaboration avec enseignants parents et enfants, les notices d'in

formations remises à l'époque aux
familles

Cette année, nous avons changé
la structure de fonctionnement,
pour que tous les enfants de l'école
aient accès à la culture apportée
par le livre, le disque et le jouet.
Voyez la notice jointe, remise aux
parents en Janvier 78. Désormais
tous participent.

Nous entretenons actuellement une
relation avec l'Ecole Primaire, les
plus grands viennent aider les
petits à l'heure du choix. L'expé-
rience est en cours.

Excusez-moi d'être un peu trop
rapide, mais je suis très sollicitée
sur ce plan ludothèque et il y a
beaucoup d'autres activités à assumer
dans l'école.

Je pense qu'il vous intéressera de
connaître un mouvement pédagogique
dont je m'occupe activement aussi,
je me permets de joindre donc deux
bulletins de notre Association.

Ne manquez pas de venir nous
voir à l'occasion.

Recevez, Madame, l'assurance de
mes meilleurs sentiments

J. Chad

une ludothèque y sont adjointes.

- Ludothèque signifie : ludothèque du jouet, l'activité ludique de l'enfant étant son activité spontanée de jeu, activité spécifique de l'état d'enfance.
 - Le jeu, fonction de l'enfant, est facteur d'évolution, de progrès, donc facteur d'éducation, d'où son importance et sa nécessité.
 - Le jeu, expression d'un dynamisme naturel chez l'enfant qui veut grandir, est un signe de vitalité, d'épanouissement et de pleine croissance.
 - Initiation à la vie adulte, il développe les diverses facultés, entraîne au dépassement de soi, apprend l'effort et la persévérance, favorise l'équilibre affectif, en donnant tout de suite à l'enfant les moyens auxquels il aspire.
 - Le jeu est "travail" de l'enfant, mais l'enfant doit choisir lui-même et librement son jeu.
- C'est ce que l'on propose la ludothèque.

— Quels sont les buts de notre ludothèque ?

— La ludo-bibliothèque est créée dans un objectif de développement intellectuel, d'éducation morale et d'initiation culturelle, aussi dans un objectif d'entraide éducative et sociale.

— Elle permet à l'enfant le libre choix du jouet, jeu, livre ou disque, répondant le mieux à ses possibilités et intérêts actuels : — en lui offrant une gamme étendue de ces objets, établie en fonction de son âge, de ses besoins et de ses intérêts.

— en lui permettant d'effectuer son choix après expérimentation

— Elle apprend à l'enfant le respect de l'autre et de l'objet prêtée, elle lui découvre sa responsabilité devant l'autre, devant l'objet et devant soi-même.

— Le jouet n'est plus sa propriété, il doit le partager et il en devient responsable.

- La ludothèque se propose d'~~étendre~~ ~~au~~ milieu ~~famé~~ familial et de continuer dans ce milieu l'effort et le désir de culture suscités à l'école. L'enfant y retrouve l'écho et le prolongement de ses préoccupations scolaires.
- Elle sélectionne le meilleur pour n'offrir à l'enfant que le beau, le vrai et le valable.
- Elle favorise ainsi l'accès à la culture, par la mise à la disposition de tous, avec moindres frais, du jeu, du livre et du disque, instruments privilégiés de développement
- Etant un lieu de rencontre entre parents, enfants et éducateurs, la ludothèque favorise les échanges constructifs nécessaires au bon équilibre affectif et mental de l'enfant
- Elle permet l'orientation commune des efforts de tous, pour le plus grand intérêt de l'enfant
- La ludothèque constitue un terrain privilégié d'observation pour l'éducateur qui désire approfondir sa connaissance des conduites enfantines en face de l'objet de culture.

Reglement de la ludo-bibliothèque

Supplément N° 4

Doc n° 3

- 1- Peut s'inscrire à la ludothèque toute famille ayant au moins un enfant à l'Ecole Maternelle.
- 2- L'inscription, accorde le droit d'emprunt à tous les membres de la famille
- 3- Chaque emprunt se fait pour une période de 15 jours
- 4- Le versement d'un droit minimum de 5 F au moment de l'inscription accorde la possibilité d'emprunt pour une période d'1 an à partir de la date d'inscription
- 5- L'inscription peut se renouveler chaque année à la même date à condition qu'un enfant au moins de la famille fréquente toujours l'Ecole Maternelle.
- 6- Il est souhaitable que les familles versent leur droit d'inscription en fonction de leurs possibilités, le droit de 5 F étant le droit minimum destiné à faciliter l'accès de la ludothèque à tous.
- 7- La ludothèque est ouverte tous les lundis de 16^H 30 à 18^H et un Samedi sur deux de 13^H à 15^H

Aucun emprunt ni rendu ne peuvent s'effectuer en dehors des heures d'ouverture. Chacun est tenu de respecter son tour d'inscription.

A. ~~CHACUN~~ ~~PRET~~. emprunteur. article de chaque catégorie (jeux, livres

disques) au maximum, moyennant un droit de location de

1F par objet

9- L'emprunteur s'engage à rendre l'objet en bon état et à la date prévue

10- Si l'objet est remis en mauvais état / sali, incomplet ou détérioré, l'emprunteur est interdit de prêt pour la quinzaine suivante.

11- Dans le cas ci-dessus, les parents s'engagent à réparer de leur mieux les dommages causés aux objets par leurs enfants (réparations matérielles que les enfants ne peuvent encore effectuer eux-mêmes)

Les réparations importantes sont effectuées par les soins de la bibliothèque

12- Si la détérioration de l'objet est grave et entraîne son inutilisation (jouet brisé par exemple ou disque rayé) il est laissé à la conscience des parents de juger eux-mêmes des mesures à prendre, selon leurs possibilités, pour réparer le dommage causé à la bibliothèque, mais un minimum de participation sera exigé

13- Si l'objet emprunté n'est pas remis à la date prévue, le renouvellement du droit de location est exigible pour la période suivante.

LUDOTHEQUE AU DANEMARK

Doc. n°4

VESTERHRO UNGDOMSGÅRD

Absalomsgade 8
1658 København

Telefon Hilda 2070
Postgiro 902

Kontorsid:

Mandag til fredag kl. 12-16

L'idée de créer une ludothèque au Danemark revient à Mrs Dagny INFELD, de nationalité danoise et qui vit aux U.S.A.

À Los Angeles, la première ludothèque fut ouverte en 1934, et obtint un tel succès que l'on en compte aujourd'hui 50 autres. En 1959, lors de leur 25ème anniversaire, 740.000 enfants les avaient fréquentées et avaient empruntées plus de 9 millions de jouets.

Mrs. INFELD n'eut pas seulement l'idée de fonder une ludothèque au Danemark, mais elle donna aussi l'équipement nécessaire et environ 500 jouets. De plus, nous avons obtenu une petite subvention de départ. Depuis nous avons reçu différents envois de jouets américains, mais les conditions de Mrs. INFELD ayant maintenant changé, nous devons nous gérer nous-mêmes.

Nous avons loué une grande salle en sous-sol dans la maison de jeunes créée récemment, et avons rassemblé un petit groupe de femmes intéressées par cette idée et acceptant de travailler bénévolement.

Nous avons la possibilité de parler de la ludothèque aux enfants dans les écoles du quartier, et, lors de notre inauguration officielle en août 1959, des représentants de l'Etat et de la Municipalité, des membres de divers services socio-culturels étaient, à cette occasion, largement représentés, et ont suivi depuis, avec intérêt, notre travail - et ont même écrit sur ce sujet -.

Notre ludothèque applique, pour l'essentiel, les mêmes méthodes de travail qu'aux U.S.A.

La ludothèque est ouverte deux fois par semaine pour les enfants de 4 à 12 ans. Pour emprunter des jouets il suffit que les parents remplissent et signent la carte de membre (le prêt est gratuit). Après cela, les enfants peuvent choisir un jouet et le garder pour une durée d'une semaine. Si le jouet est rapporté en bon état et à la date exacte une X sera inscrite sur sa carte d'emprunteur, et au bout de 20 X l'enfant recevra en récompense un jouet qu'il gardera. Les récompenses sont exposées dans une vitrine et librement choisies. Si l'enfant a abîmé son jouet, perdu l'une des pièces ou ne l'a pas rapporté à temps, on inscrit un "U" (désordre) sur sa carte, et il doit attendre une semaine pour pouvoir emprunter un nouveau jeu ce qui retarde pour l'enfant la possibilité d'obtenir la récompense.

.../...

Tous les jouets sont désinfectés entre chaque prêt.

La ludothèque, ouverte environ 30 mercredis pendant chaque saison, reçoit chaque fois la visite d'environ 200 enfants.

Même si l'expérience montre de façon surprenante que peu de jouets sont délibérément abîmés, et que presque rien ne disparaît, il y a bien sûr une usure des jouets qui nécessite des réparations ou des rachats. Comme beaucoup d'enfants continuent à venir régulièrement chaque année, il est nécessaire aussi souvent que possible de procurer de nouveaux jeux attrayants de manière à motiver l'intérêt de l'enfant, et en même temps nous nous débarrassons des jouets les plus usés.

Heureusement, beaucoup de gens qui ont entendu parler de nous, nous appellent lorsqu'ils possèdent quelques jouets usagés mais encore en bon état, et lorsque ces jeux répondent aux besoins de notre ludothèque, nous allons les chercher.

De temps en temps, nous recevons des dons, dons de grandes fabriques de jouets comme LEGO, BRIO, etc... et il est très important que nous possédions beaucoup de jouets pédagogiques qui soient en même temps faciles à utiliser, mais nous aurions besoin d'encore plus de jouets.

Aux U.S.A., on a l'habitude de rassembler en grand nombre les jouets usagés. Ceux-ci sont réparés et restaurés dans des ateliers par des handicapés ce qui leur permet de se réinsérer dans la société.

Au Danemark, nous n'avons malheureusement pas réussi à mettre sur pied un arrangement similaire, aussi réparons-nous les jouets nous-mêmes aussi bien que possible ; souvent quelques adolescents nous aident, ou nous portons les jouets à réparer chez quelques professionnels de la ville, mais cela revient assez cher. En partie à cause de cela, mais aussi parce que nous n'avons pas de magasin pour entreposer les jouets, nous n'avons pas osé commencer à déposer des jouets dans des écoles et organismes divers.

De la municipalité de Copenhague, nous recevons une subvention annuelle de 3500 couronnes (2590,00 Frs) ET CHAQUE ANNÉE nous participons à la "journée de l'enfance", ce qui augmente notre avoir financier.

.../...

Nous pensons que l'expérience des nombreuses ludothèques et le grand intérêt que les enfants leur portent, prouvent qu'il y a là un besoin réel de créer de tels centres, et que le travail réalisé a un caractère aussi bien social que pédagogique. Les enfants ont ainsi la chance de choisir des jouets en fonction de leurs besoins et de leurs goûts propres, et ils apprennent à travers le système des ludothèques à prendre conscience des choses et à en être responsables.

Holte. Novembre 1966

Elsabeth Rørgård Pedersen
Skovakallet 13. Holte.

Lekoteket på Blockhusudden

Svenska Scoutförbundets

Lekträning för handikappade barn

Blockhusringen 17

115 25- Stockholm

Sverige

Telephone: Riktnummer 08/ 62 06 47

La Lekoteket (prononcer Lekotek...) est un service relativement récent en Suède. Ce mot formé de la juxtaposition de leksaker (jouets) et de bibliotek (bibliothèque) recouvre à la fois un concept et une réalité bien spécifiques. En effet, la première lekoteket a été fondée en 1963 en Suède et elle s'est inspirée d'une idée déjà implantée au Danemark. Aujourd'hui, il y a 60 lekoteket dans toute la Suède. Lorsqu'un enfant a des problèmes de développement physiques ou mentaux il est alors soumis à des conditions de vie différentes de celles de la majorité des gens qui l'entourent, et ces conditions peuvent affecter sa famille toute entière. Ces problèmes peuvent être innombrables et leur impact sur l'enfant et sur sa famille dépend à la fois de la sévérité de l'atteinte, du type de handicap, de l'aptitude de la famille à faire face à ces problèmes et de l'aide que celle-ci peut obtenir. La lekoteket est précisément un service qui a pour principal objectif d'apporter un support spécialisé à l'enfant handicapé et à sa famille, par le biais de thérapeutes, de psychologues et par un service de prêts de jouets et de matériel de jeux spécialisés. Le personnel reçoit les parents et l'enfant celui-ci est évalué selon ses capacités, de manière à connaître très précisément ses difficultés et ses retards. Un programme d'activités et d'exercices spécifiques lui est assigné et c'est ici qu'intervient le service de prêt de jouets et de jeux. Ce matériel spécialisé est en général assez coûteux et plutôt rare. La lekoteket prête à chaque famille concernée pour une période de temps déterminée un matériel, un jeu ou un jouet adapté aux capacités de l'enfant et à ses progrès après avoir expliqué aux parents la fonction éducative de ce jouet et la manière d'en tirer profit pour leur enfant.

La lekoteket På Blockhusudden en banlieue de Stockholm répond en tous points à de tels objectifs; de plus, ce service travaille en étroite relation avec le Karolinska Hospital pour enfants avec Mrs. Karin Stensland Junker. Par ailleurs, Mrs. Evy Blid, étroitement associée au développement du concept de la lekoteket, dans les pays scandinaves, dès les débuts soutient qu'un service de prêts de jouets qui n'a pour seul objectif que le prêt de jouets n'a pas sa raison d'être, car l'enfant normal trouve suffisamment de stimulations dans son propre milieu.

Une autre formule intéressante: Une banque de ressources collectives de jeux et de jouets (Idebanken) ou encore une banque d'idées qui est un véritable centre de documentation et d'expérimentation de jouets et de jeux ayant surtout un objectif pédagogique. Les responsables de ce service reçoivent les jouets et les prêtent à des centres de jour ou à des collectivités d'enfants en vérifiant leur valeur auprès des usagers. Ils tentent actuellement de démystifier l'impact économique que peut avoir le marché du jouet dit "éducatif" car il existe actuellement dans les pays scandinaves comme ailleurs une surenchère à ce propos et la moindre idée pédagogique est utilisée commercialement et ce avec grand profit. Les responsables favorisent donc davantage l'utilisation de jeux et de jouets plus simples.

Idebanken

Centre de documentation et d'expérimentation

Farstavagan 91

Farsta- Sverige

des jeux pour les enfants

par Michel Brindamour

À l'origine, un fouillis indescriptible. Lui a fait place aujourd'hui une organisation fonctionnelle, très bien rodée, unique en son genre: la Matériathèque de l'hôpital Ste-Justine de Montréal.

Hier encore, au département de psychiatrie, les éducateurs de la Clinique des troubles d'apprentissage accumulaient, chacun de son côté, du matériel servant à l'évaluation et à la réadaptation de l'enfant, exceptionnelle. Imaginez quelque mille objets, allant du simple ballon rouge au jeu mathématique très sophistiqué, éparpillés un peu partout dans l'hôpital. Aucun inventaire du matériel disponible, temps perdu à chercher des matériaux égarés, argent gaspillé à acheter du matériel qu'on a déjà: en résumé inefficacité et dispersion d'énergie.

En 1969, le personnel de la Clinique crée donc un Centre de recherche sur le matériel et les programmes de rééducation. Aux côtés d'un Service de recherche et d'expérimentation, on prévoit une «matériathèque» ou une banque de matériel pédagogique pour regrouper et cataloguer tous les jeux et livres en circulation à l'intérieur de la clinique.

Née en 1971, la matériathèque se présente alors comme la première du genre dans le domaine thérapeutique. Collaborent au lancement le Service de recherche et d'expérimentation et le Centre d'information sur l'enfance et l'adolescence inadaptés. Éducateurs, professeurs, chercheurs, spécialistes de l'information, psychiatres mettent donc en commun leurs ressources pour mener à bien le projet.

«Le «débroussaillage» Il faut en arriver à établir à quoi peut servir chaque article dans une perspective de rééducation. La matériathèque doit rendre service».

Mais par où commencer? Après avoir trouvé un local pour travailler et entreposer les articles, on peut démarrer. Première opération: s'assurer que le matériel demeure utilisable en en modifiant au besoin certains aspects. Il faut d'abord préserver

les articles contre l'usure, par exemple, acheter les objets en carton pour les rendre plus durables, changer le contenant d'un jeu de blocs pour un rangement plus facile. Il faut aussi adapter le matériel aux besoins des usagers. Prenez un jeu comme le Twister», un tapis en plastique,

Le premier fichier ressemble à celui d'une bibliothèque habituelle. On peut dénicher un objet rangé sur les rayons grâce au numéro-repère qu'on lui a assigné. Ce numéro-repère, on peut le trouver en consultant le fichier au nom de l'auteur, au titre de l'objet ou à la collection auquel il appartient.

Le deuxième fichier réunit la description topographique de chaque objet: le nom ou le titre; une illustration (photo ou dessin); l'auteur; la maison d'édition, la collection, les distributeurs, le prix de l'article; les descripteurs ou mots-clés.

Ces fameux mots-clés que l'on a regroupés en un troisième fichier ont d'ailleurs donné beaucoup de fil à retordre. Essayez donc de trouver le mot juste qui décrive à la fois un objet et les services qu'il peut rendre! Et recommencez l'exercice trois mille fois car il y a trois mille objets différents à décrire...

Marie-Claude Côté, psycho-éducatrice, y travaille pourtant, avec l'aide de Suzanne Bonenfant, bibliothécaire. «Prenez le DYNA-MOTS, un jeu québécois pour l'apprentissage du français à la première année. Nous l'avons inscrit aux fiches «lecture», «français» et «syllabe». L'éducateur qui ne connaît pas le Dyna-Mots, mais qui cherche un jeu amusant lui permettant d'enseigner la lecture avec les syllabes, en français, consultera le fichier et trouvera le jeu DYNA MOTS, aux termes «lecture», «français», «syllabe». S'il s'avise d'aller voir au terme «amusant», il trouvera les 3.000 fiches de la matériathèque (sic)!!»

Les fondements de l'organisation
Ne vous méprenez pas! La tâche la plus importante qui s'avère aussi des plus ardues demeure justement l'analyse des jeux. Tout repose là-dessus: l'étude détaillée de chaque objet pour voir jusqu'où il peut servir. À cette analyse correspond une recherche terminologique en vue de trouver le mot le plus adéquat pour exprimer une idée et décrire le contenu et l'usage de chaque objet. On travaille en fait à un vocabulaire de l'enfance inadaptée, vocabulaire que personne ne semble avoir produit nulle part.

L'existence officielle de la matériathèque remonte à 1973. Elle compte déjà cependant 3.000 fiches sur des manuels scolaires, du matériel d'apprentissage, de la documentation technique, du matériel audiovisuel, des périodiques pour enfants, du matériel de bricolage et du matériel de test. Quand on sait que 500 nouveaux éléments apparaissent chaque année, il faut les trouver, voir s'ils peuvent servir à quelque chose, les corriger s'il y a lieu, etc...

Mlle Carmen Dupuis, le chef de la matériathèque, agit d'ailleurs comme «éclairé» et effectue des visites régulières chez les

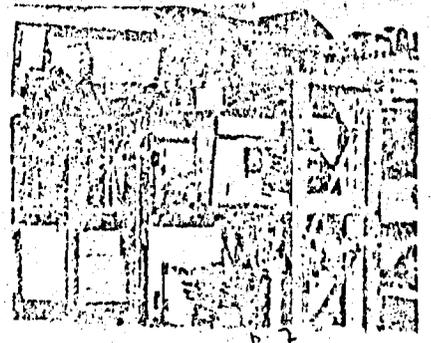
éditeurs, les fournisseurs de matériel didactique; les librairies; les fabricants de jouets pour découvrir les nouveautés. Spécialiste en Arts Plastiques, Mlle Dupuis peut aussi créer des trucs originaux sur demande des

Le Projet de l'Année
Réservée au début aux spécialistes en éducation et en rééducation, la matériathèque sert maintenant tout le personnel du Département de psychiatrie. Psychiatres, travailleurs sociaux, psychologues sont devenus des «emprunteurs» réguliers. L'année passée, 57 personnes par semaine en moyenne ont utilisé les services. Certains l'ont fait pour une information, d'autres pour un emprunt, une consultation ou encore pour trouver la solution à un problème particulier.

Cette réussite sert maintenant d'exemple à d'autres institutions qui veulent organiser leurs matériaux de façon fonctionnelle. La publication d'un catalogue apparaît dès lors primordiale aux responsables de la matériathèque de Ste-Justine. Prévu pour janvier 1976, ce catalogue répondra aux nombreuses questions et demandes de consultation venant autant de l'étranger que du Québec.



CARMEN DUPUIS, CHIEF DE LA MATÉRIATHÈQUE.



7000

JOUETS POUR

\$1.00

La Joujouthèque

La Joujouthèque est une activité des Loisirs Saint-Georges de Longueuil subventionnée par les Projets Initiatives Locales. Même s'il s'agit d'un projet paroissial, des familles de toute la rive sud, et même de Montréal, sont abonnées à ce service de prêt. L'an dernier, près de 10% des abonnés étaient de l'extérieur de Longueuil.

La Joujouthèque est située au 1000, rue Delorimior à Longueuil, téléphone: 670-9843.

Texte Jean Racine — Photos Pierre Lasallo

A Longueuil, grâce à une subvention du Programme Initiatives Locales, 768 enfants dont l'âge varie entre 4 mois et 12 ans ont à leur disposition en permanence plus de 700 jouets éducatifs de qualité. Il ne s'agit pas d'une grande famille dont les nombreux enfants seraient particulièrement favorisés, mais d'un service de prêt de jouets, la Joujouthèque, fondée l'an dernier à l'exemple de ce qui se fait déjà depuis quelques années en Angleterre.

Contre un abonnement familial de \$1, les parents de la paroisse Saint-Georges, peuvent permettre à leurs enfants d'avoir accès à un

Dimanche-Matin, 14 novembre 1976

Montréal

La Joujouthèque: un service de prêt nouveau genre

A raison de 55 par jour, soit plus de 250 par semaine, des enfants vont se servir à même les 700 jouets qui constituent le réservoir de plaisir et d'apprentissage de la joujouthèque. Au deuxième étage du chalet d'un parc municipal, ce service de prêt nouveau genre offre à ses "clients" de 4 mois à 12 ans des jouets éducatifs de qualité que les familles ne pourraient vraisemblablement pas se payer. A raison de 250 sorties de jouets par semaine, d'une valeur moyenne de \$10, et de 750 abonnés, chaque enfant utilise donc en moyenne au cours d'une année des jouets dont la valeur totale dépasse les \$150.

Inutile de dire que rares sont les familles qui peuvent se permettre d'investir autant sur les jouets.

C'est en Angleterre que cette idée de service de prêt de jouets aurait pris naissance et on ne compterait que trois organisations semblables au Canada soit à Toronto, Sherbrooke et Longueuil.

Outre l'économie manifeste que présente cette formule sur l'achat individuel des jouets, la joujouthèque offre plusieurs avantages tant pour les enfants que pour les parents. L'an dernier, des psychologues ont établi une classification des jouets par groupes d'âge et par objectifs. Sauf de rares exceptions, les manufacturiers de jouets semblent indiquer sur leurs produits des groupes d'âge fixes plutôt en fonction des objectifs de commercialisation que de la réalité. Ainsi, si l'on croit qu'un jouet attirera l'attention des enfants de 4 à 5 ans, on indiquera sur l'emballage qu'il est destiné aux enfants de cet âge. Très fréquemment, on découvrira à l'usage que ce jouet est soit d'une simplicité extrême pour les enfants de cet âge, soit trop complexe. Très peu de manufacturiers de jouets pre-

ment leurs produits s'adressent.

En ce qui a trait aux objectifs, la situation est encore plus complexe. On a trop tendance à considérer les jouets comme simple passe-temps, comme des objets destinés à occuper les enfants en attendant qu'ils grandissent... En fait, les jouets ont une fonction extrêmement importante dans le développement de l'enfant et il est important de mettre à sa disposition des jouets qui lui permettront d'évoluer. Ils peuvent également avoir une valeur thérapeutique en aidant un enfant à franchir l'une ou l'autre des étapes de son évolution.

À la Joujouthèque, les jouets sont justement classés selon leurs objectifs dans le développement de l'enfant. En plus, les psychologues qui ont établi la classification des jouets ont laissé un catalogue dans lequel les parents peuvent trouver des commentaires sur les produits offerts à leurs enfants. Il est ainsi beaucoup plus facile de choisir un jouet qui remplira la fonction désirée.

Mme Lorraine Bélanger, qui occupe le poste de "joujouthécaire" depuis le mois de septembre, a expliqué à CONSOMMATION que des corrections sont apportées aux jouets mis à la disposition des enfants. Comme tous les consommateurs de jouets le savent, la langue des instructions pour les jouets, comme pour bien d'autres types de produits d'ailleurs, est souvent d'une pauvreté navrante. "Nous corrigeons les instructions lorsqu'elles sont rédigées en mauvais français, ou nous en faisons une traduction lorsqu'elle ne sont fournies qu'en anglais." Cette opération n'a pas, bien sûr, pour but d'instruire les parents, mais s'adresse plutôt aux enfants qui seraient, sinon, exposés dès le moment de leur apprentissage de la langue à des textes rédigés bien souvent dans le français le plus incompréhensible.

Dirigisme

Bien qu'à la Joujouthèque, les clients aient toujours raison, Mme Bélanger tente d'orienter les enfants vers les jouets les plus adaptés à leurs besoins. Avec assez peu de succès, confesse-t-elle, puisque déjà, à 4 ou 5 ans, on a des idées bien arrêtées sur plusieurs sujets et en particulier sur les jouets.

Mme Bélanger s'avoue incapable de chiffrer l'économie qu'une famille peut réaliser en s'abonnant à la Joujouthèque, mais il est évident, surtout dans le cas des familles nombreuses, qu'il s'agit de sommes d'argent appréciables. "L'important, affirme Mme Bélanger, c'est toutefois le fait que les enfants disposent d'un meilleur choix tant en quantité qu'en qualité lorsqu'ils ont accès à un service de prêt".

Mme Lorraine Bélanger, "joujouthécaire"

Peu de dommages

Pour un service de prêt de jouets, un des facteurs essentiels est que les jouets soient en bon état. Bien sûr, la cotisation d'un dollar sert à réparer les jouets endommagés, mais selon Mme Bélanger, très peu de jouets sont retournés abîmés ou brisés. "Lorsqu'on retourne des jouets en mauvais état, c'est qu'il y a eu manque de surveillance des parents. Heureusement, il ne s'agit que de cas rares, on fait attention."

Plus populaire que la bibliothèque

L'indice de fréquentation de la joujouthèque constitue une mesure de sa popularité et sa moyenne quotidienne de 55 prouve une preuve du succès de cette entreprise. A titre de comparaison, la bibliothèque voisine compte trois fois moins d'abonnés que la joujouthèque. Mme Bélanger a cependant noté qu'une forte proportion des clients réguliers de la joujouthèque sont également habitués de la bibliothèque. On va d'une salle à l'autre en recherchant le livre ou du jouet convoité, ce qui tend à accréditer l'opinion de Mme Bélanger à l'effet que l'utilisation des services de prêt est une question de formation.

Le printemps dernier, lorsque la joujouthèque a fermé ses portes pour quelques mois à la suite de problèmes d'organisation, les responsables du projet ont reçu un grand nombre d'appels d'avis inquiets de la disparition du service de prêts de jouets. Pour Mme Bélanger, il s'agit là d'une manifestation d'intérêt incontestable pour la joujouthèque et de la preuve de son succès.

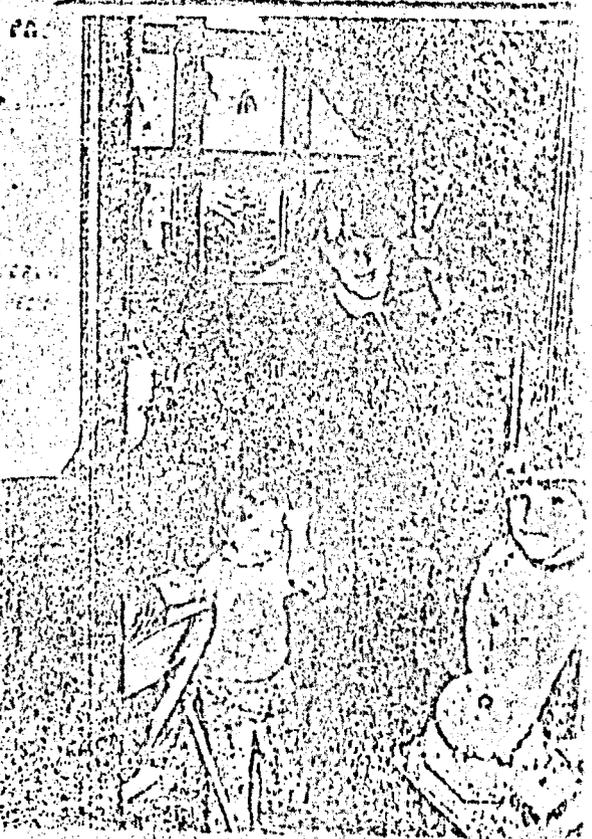
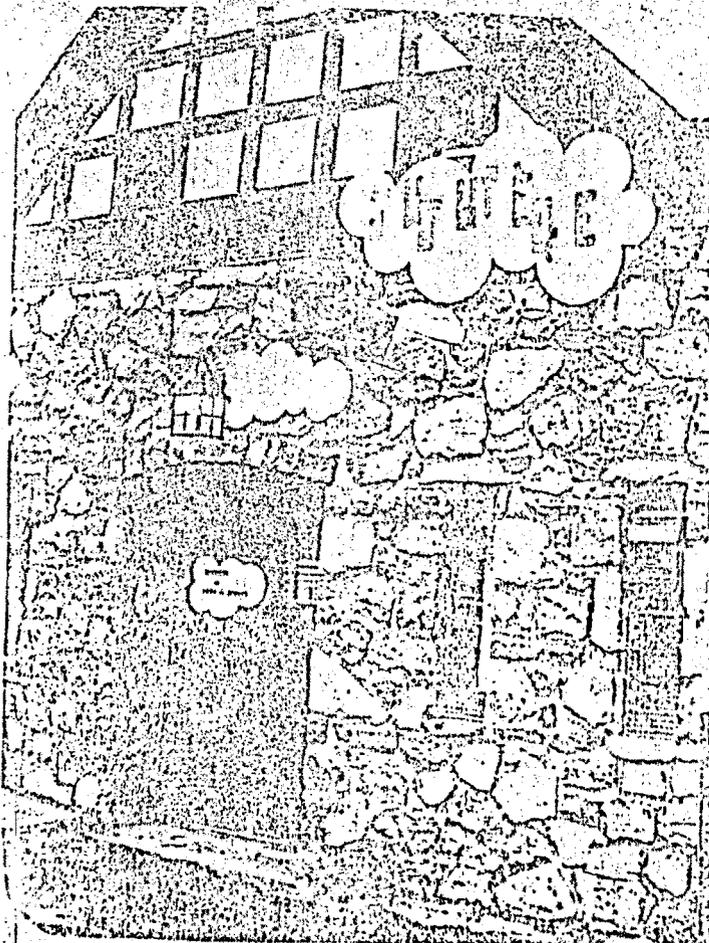
A la maison

Malgré son intérêt certain, la formule de la joujouthèque ne prétend pas remplacer entièrement les jouets qui appartiennent proprement à l'enfant. Comme nous le confiait une mère qui a un enfant de trois ans à la joujouthèque, les enfants se fatiguent rapidement des jouets éducatifs et c'est surtout pour un problème que la formule du prêt est intéressante. Elle ne peut toutefois être exclusive, ne serait-ce que parce qu'il est difficile de contrôler les jouets de provenance diverse que retiennent les enfants.

Le succès de la joujouthèque tant face aux enfants qu'aux parents a obligé les organisateurs à fixer certaines normes d'utilisation pour éviter que les enfants ne changent leurs jouets plusieurs fois par jour. On demande donc aux enfants de conserver les jouets choisis pendant une période d'au moins 24 heures. La période moyenne de rétention des jouets est actuellement d'une semaine.

La cotisation d'un dollar qui est demandée à chaque famille n'est évidemment pas destinée à l'achat de jouets. Cette somme n'est pas suffisante pour se procurer la masse de jouets qu'une famille semblable doit mettre à la disposition de ses enfants, mais que la cotisation sert essentiellement à défrayer la location et de l'entretien, les jouets sont obtenus principalement grâce à des dons d'individus, mais surtout de magasins et de fabricants de jouets. "Jusqu'à maintenant, affirme Mme Bélanger, la réaction des marchands de jouets a été très bonne et l'acquisition des 700 jouets qu'offre la joujouthèque est assurée. Nous demandons des jouets éducatifs et les magasins comprennent très bien nos desirs."

"Des individus nous donnent également des jouets", poursuit Mme Bélanger, mais nous faisons un tri avant de les offrir aux enfants de façon à éliminer les jouets de peu de valeur qui sont dangereux.



ET MAINTENANT LA JOUJOUTHÈQUE

"Quand j'étais toute jeune, les jouets étaient déjà dispendieux et on se les passait de frère à sœur, et même de cousin à cousine."

Ce mini-service de prêts de jouets devait conduire Mme Carmen Beaudoin, de Sherbrooke, à fonder, l'année dernière, la première Joujouthèque au Québec. Aujourd'hui, des villes aussi peuplées que Longueuil, Chicoutimi et Rivière-du-Loup ont emboîté le pas et d'autres installations du même genre sont en préparation dans plusieurs autres villes.

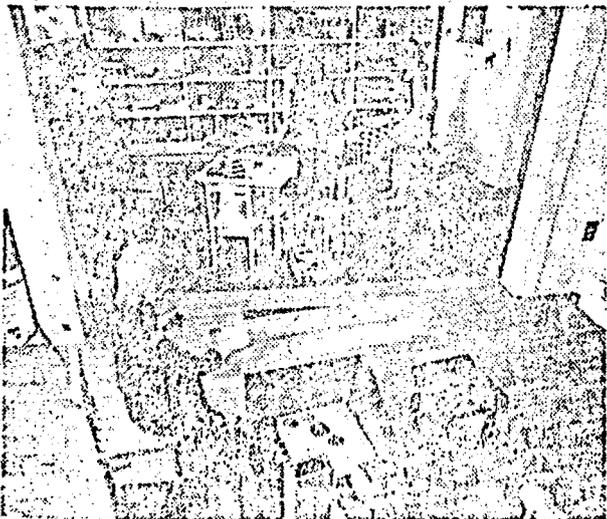
La Joujouthèque est essentiellement un service de prêts de jouets et fonctionne selon les mêmes modalités qu'une bibliothèque. Les enfants de tout âge, accompagnés par leurs parents, se rendent au local pour choisir un jouet. Ils peuvent alors être conseillés par des spécialistes en la matière. Le jouet est emprunté pour une période de trois semaines, renouvelable en l'enregistrant de nouveau.

Mme Beaudoin a spécifié n'avoir aucune difficulté à faire accepter par l'enfant le retour du jouet, du fait qu'il en choisit un autre. "De plus, nous ne prêtons pas de jouets émotionnels comme poupées, ours etc., ou des jouets à travers lesquels l'enfant peut s'identifier ou imiter comme services de vaisselle, coffres à outils etc."

Projet P11

La Joujouthèque de Sherbrooke est née en novembre 1975 lorsque Mme Beaudoin a obtenu un Projet d'initiatives locales. "Il nous a fallu quelques mois pour rôder l'équipe, mais en mars dernier, le service était disponible aux parents et tout de suite, on a constaté qu'il répondait à un grand besoin."

De fait, le service a fonctionné à plein rendement de mars à mai 1976. "Durant cette seule période, le nombre d'inscriptions a dépassé les 500 et nous avons dû refuser des dizaines, sinon des centaines de demandes, à cause du nombre insuffisant de jouets", précise la fondatrice de Joujouthèque.



Un choix très varié s'offre aux enfants de tout âge.

L'organisme a réouvert ses portes en octobre dernier, dans un local prêté gracieusement par la ville de Sherbrooke, au 701 rue McManamy. "Depuis ce temps, j'ai pu constater que l'intérêt pour un tel service ne s'était nullement amoindri et qu'il continuait à se gagner des adeptes à tous les jours, même si la publicité a été plutôt restreinte", mentionne Mme Beaudoin.

Texte : Guy ROY
Photos Michel GAREAU

Avantages

Les avantages de participer à une Joujouthèque sont fort nombreux et Mme Beaudoin les résume ainsi:

— C'est d'abord une question d'économie. L'abonnement coûte \$2,50 par an pour le premier enfant et 50 cents de plus pour chaque autre enfant. Un calcul rapide démontre que, selon les moyens financiers des parents, il en coûte au moins \$50, sinon \$100 ou \$150 par année pour les jouets de chaque enfant.

— Habituer les enfants à participer à des services communautaires.

— Leur donner des habitudes de partage.

— Favoriser leur développement social.

— Possibilité pour les parents de venir chercher un jouet adapté à l'évolution de leurs enfants et d'une bonne qualité compte tenu des recherches effectuées depuis la fondation de l'organisme.

— Possibilité d'expérimenter un jouet, quitte pour les parents à l'acheter si leurs enfants en sont satisfaits.

Mme Beaudoin recommande aux parents de fournir le jouet affectif (poupée), le jeu de construction, tout le matériel de bricolage, le jouet favorisant le développement-moteur (ballon, tricycle), tandis que les autres jouets peuvent être empruntés à la Joujouthèque.

Fabrication

En 1975-76, l'équipe de Joujouthèque Sherbrooke a conçu et fabriqué elle-même un certain nombre de jouets originaux, à partir d'un dossier sur le jouet dans le marché, les étapes de développement de l'enfant et les notions possibles à faire acquérir à travers les âges. Ce travail se poursuivra cette année, selon les moyens financiers de l'organisme.

Selon Mme Beaudoin, les Joujouthèques doivent devenir aussi essentielles que les bibliothèques au Québec. "Les parents le désirent, conscients qu'ils sont des grands avantages qu'un tel service peut leur apporter."

Elle se demande toutefois qui en prendra charge: le gouvernement? la municipalité? des organismes du milieu? "Dans la réponse à cette question se joue l'avenir des Joujouthèques au Québec. Le contexte social a changé et le jouet improvisé ne suffit plus à l'enfant, d'où l'importance d'un choix judicieux de jouets," a-t-elle conclu.

Une fois son jouet choisi... souvent après beaucoup d'hésitation, il faut attendre patiemment son tour pour que "l'emprunt" soit inscrit dans son carnet, tout comme à la bibliothèque. (Photo Alain Renaud)

Pleine liberté aux enfants: ils choisissent leurs jouets

par Renée Rowan

Parents et enfants qui fréquentent le nouveau Centre des arts et loisirs d'Outremont sont privilégiés non seulement à cause de la qualité des services offerts, mais aussi à cause de leur originalité. Le plus nouveau, la "jouethèque", ouvre et aggrandit ses portes. Ici, tandis que la "bambinoche", au pare intérieur, fait les délices des petits depuis déjà deux mois.

Tout comme on emprunte des livres à la bibliothèque scolaire ou municipale, on va choisir un jouet que l'on apporte à la maison pour une période de jours avec option de renouvellement deux autres semaines. Les frais d'inscription à la "jouethèque" sont minimes: \$1 pour le premier enfant et 50 cents pour chaque enfant additionnel d'une même famille. Un retard dans le retour du jouet emprunté signifie une amende de 2 cents par jour.

Le concept des jouethèques est né dans l'esprit d'une banoise, Dany Infeld qui, dès 1974, prenait l'initiative d'un tel service à la communauté. Au Québec, outre la "jouethèque" d'Outremont, il en existe

deux autres, l'une à Longueuil, l'autre à Sherbrooke.

« Au départ, explique l'initiatrice du projet d'Outremont, Hélène Saint-Arnaud, je songeais plutôt à un service d'échange de jouets, mais devant les difficultés entrevues, j'ai abandonné ce projet pour un service de prêts qui est plus facile à organiser tout en étant aussi profitable aux enfants ».

À l'époque des grands ménages ou au fur et à mesure que les enfants grandissent, beaucoup de jouets sont distribués à droite et à gauche ou sont "remisés" dans des caisses en attendant de servir à d'autres.

Aux parents qui manquent d'espace de rangement, la "jouethèque" suggère de vider leurs armoires ou coffres à jouets pour en faire bénéficier les enfants de la "jouethèque", à ceux dont les enfants se plaignent d'un Père Noël injuste qui ne leur a pas apporté ce qu'ils voulaient ou qui ont déjà épuisé la magie de leurs étrennes, la jouethèque offre un service de prêts. Le projet a démarré grâce au programme des initiatives locales.

« Nous avons bénéficié d'une somme qui peut, au pre-

mier coup d'oeil, sembler importante... mais en fait, souligne Hélène Saint-Arnaud, \$10,200 est peu pour défrayer jusqu'en juillet prochain, les salaires de deux personnes à temps plein et celui d'une troisième à demi temps, payer les frais de téléphone, papeterie, désinfectant (tous les jouets sont lavés et désinfectés avant d'être mis en circulation), l'organisation des locaux, etc. La ville d'Outremont qui nous loge gratuitement est très coopérative et ne lésine pas sur l'aide qu'elle peut nous accorder ».

Au fur et à mesure qu'ils sont reçus, les jouets sont triés, lavés, désinfectés, (si la réparation est de peu d'importance), classés par catégorie et inscrits dans un catalogue, puis rangés sur des rayons à la façon d'une bibliothèque. L'enfant, au moment de sa visite, est invité à faire son choix.

On dispose, pour l'instant, de près de quatre cents jouets et jeux. Hélène espère que ce chiffre doublera ou triplera dans les prochains mois. Elle compte également sur la générosité des fabricants: déjà une importante compagnie a fait don à la "jouethèque" d'une série de solides camions de métal aux couleurs vives et de modèles variés.

« Nous avons délibérément écarté les poupées, les nounours et tous les animaux en peluche auxquels les enfants, surtout les plus jeunes, s'attachent. Les objets à s'en rapporter au bout d'une quinzaine aurait pu susciter des crises de larmes et de la frustration, ce qui n'est certes pas notre but, souligne Hélène. D'autre part,

emprunter un jouet peut revêtir un aspect éducatif non négligeable: l'enfant à qui l'on "prête" un jouet pour une période déterminée s'occupe automatiquement mieux de ce jouet qui ne lui appartient pas en proprio que d'un autre avec lequel il but ce qu'il veut ».

Aucune sanction n'est encore prévue pour un enfant qui, délibérément ou à chaque emprunt, ramènerait un jouet brisé ou dont il aurait perdu des pièces. « Mais nous concevons, poursuit Hélène, sur la collaboration des parents tout en faisant confiance à l'enfant... Il sera toujours temps d'agir ».

À la "jouethèque", on ne trouve pas que des jouets dits éducatifs: en fait, dans l'esprit d'Hélène, tous les jouets peuvent devenir éducatifs. On a écarté toutefois tous les jouets violents ou qui peuvent inciter à la violence.

Toute personne intéressée à donner des jouets à la "jouethèque" d'Outremont est invitée à le faire en se rendant sur les lieux, au 215, avenue de l'Église, à Outremont, ou en téléphonant à 274-9451.

À la "bambinoche", sorte de terrain de jeux au pare intérieur, on trouve des balançoires, un tunnel, une glissoire, des bancs de pare, un coffre à jouets, des camions et même des tapis qui ont l'apparence de l'herbe. La bambinoche est destinée, comme le nom l'indique, aux petits. Elle rencontre beaucoup de succès auprès des parents qui y arrêtent -- tout comme on va au parc -- pour une heure ou deux, en faisant leurs courses, permettant ainsi aux enfants de se débattre.

La première "joujouthèque" ouvre ses portes à Québec

par Marie CAOUILLE

La première joujouthèque de Québec vient d'ouvrir ses portes. L'idée est neuve ici: il s'agit en somme de l'équivalent d'une bibliothèque. Au lieu de livres, on y prête des jouets. La clientèle de la "joujouthèque"? Tous les enfants de 0 à 12 ans du quartier Saint-Sauveur.

Dans un grand logement, au rez-de-chaussée du 592 Saint-Bonaventure, nous avons rencontré Alan Fleischman et Sylvie Cloutier, deux des neuf membres du groupe de la joujouthèque. Comme les autres joujouthèques, l'objectif de celle-ci est de mettre à la disposition des enfants le plus de jouets possibles. On dispose actuellement, estime Alan, de quelque 400 jouets recueillis auprès de magasins ou achetés à même le budget de fonctionnement de l'organisme ou de fonds gracieusement consentis par des marchands locaux.

Ce ne sont pas tous des jouets dits "éducatifs". "Nous sommes satisfaits dans une proportion de 50

pour cent", dit Alan; il n'y a cependant sur les étagères ni "Barbie", ni jouets violents. On y trouve toutefois de ces petits jouets de plastique peu résistants qui, selon les membres du groupe, ne font pas partie de ce qu'on pourrait appeler des jouets éducatifs. Pour eux, un jouet éducatif c'est tout jouet qui contribue de quelque façon au développement de l'enfant en excluant, outre les bébélles, les jouets trop sophistiqués qui reproduisent à la perfection le mode de vie américain idéal. L'exemple classique en est toujours cette belle Barbie aux deux voitures, à la caravane de camping et aux vêtements sur mesure destinés à des activités sociales bien définies!

L'objectif est d'augmenter continuellement le nombre de beaux et bons jouets de la joujouthèque et le groupe fait d'ailleurs appel, à la veille du "grand ménage du printemps", aux parents décidés à mettre au rancart certains jouets en bon état qui ne servent plus. Un numéro de téléphone à composer: 529-3703.

Avec le temps, l'éventail des jouets offerts exclurait ainsi, les moins bons jouets qui sont, souvent hélas, ceux qui sont l'objet de promotion à la télé. "Les enfants les connaissent, ils les remarqueront sur les étagères. Peut-être, qu'après un essai, les parents et les enfants en viendront d'eux-mêmes à leur préférer autre chose", de dire Alan Fleischman, souhaitant en quelque sorte une certaine prise de conscience par les gens eux-mêmes!

La clientèle possible de la joujouthèque de Saint-Sauveur gravite autour des neuf écoles primaires du quartier, soit plus de 3,000 enfants sans compter ceux d'âge préscolaire qui sont aussi les bienvenus. En fait, Saint-Sauveur est encore un quartier familial où les familles et les enfants en bas âge sont nombreux. "C'est un quartier tranquille, presque un village", constatent les membres du groupe. Ils sont surpris et heureux de l'accueil chaleureux fait à leur projet par les gens du quartier.

Le besoin d'une joujouthèque

était peut-être plus évident dans ce quartier moins favorisé, dit-on, mais la formule n'est pas exclusive aux quartiers pauvres. Les joujouthèques existantes au Québec ne sont pas toutes situées en quartier défavorisé, tout comme les bibliothèques en somme. En Europe, d'où vient la formule, leur fonction est quelquefois de desservir les enfants affligés de certains problèmes de développement. Les jouets destinés à ces enfants sont si coûteux que des bibliothèques (comme on les appelle là-bas) ont été mises sur pied pour diminuer les frais de chacun des parents.

La joujouthèque sera un lieu accueillant, ainsi le veulent ses animateurs. On y offrira des biscuits, des fruits et du lait aux enfants venus effectuer leur choix. Mais ce n'est pas une garderie où les parents pourront "déposer" leurs enfants pendant quelques heures. Tel n'est pas l'objectif du projet et les lieux d'ailleurs ne se prêtent pas tout à fait à cela. Les parents sont cordialement invités cependant à accompagner leurs rejetons, à les aider à faire leur choix et à reprendre intérêt peut-être, par ce biais, aux jeux de leurs enfants.

Dans un esprit de service à la communauté, on envisage de mettre sur pied une équipe mobile qui, à l'instar de certains services sociaux, se rendrait au domicile des usagers. Aussi dans quelques semaines, des ateliers de fabrication de jouet seront ouverts. On y fabriquera avec les enfants des jouets de loisir et des marionnettes, qui augmentent le stock de jouets disponibles pour les prêts.

Ces projets devront bien sûr se réaliser dans un laps de temps assez court car les portes de la joujouthèque devraient fermer, comme

② tous les projets subventionnés par le Programme d'initiatives locales, à la fin juin. Comme beaucoup dans ce cas, les membres du groupe acceptent difficilement ce fait. Ils travaillent au projet depuis la fin novembre. Il aura fallu faire des recherches sur les jouets, rencontrer les animateurs de d'autres joujouthèques, effectuer des sollicitations auprès des magasins et commerces, se faire connaître des autres organismes communautaires du quartier et des écoles, trouver un local adéquat, l'aménager, etc., et enfin... ouvrir ses portes à la fin de l'hiver. Pour connaître les

③ Le mode d'inscription à la joujouthèque de Saint-Sauveur est simple; le parent débourse 50 cents pour le premier enfant et 25 cents pour chacun des autres. Le local est accessible du mardi au vendredi entre 11h et 19h et de 11h à 16h le samedi. On peut emprunter un jouet à la fois pour une période de 15 jours; tous les jouets sont désinfectés à leur retour. Rappelons que la Joujouthèque de Saint-Sauveur est située au 592 rue St-Bonaventure et que les parents y trouveront en outre de la documentation sur les jouets; ceux qui sont recommandés et ceux qui sont

SUR LES LUDOTHEQUES DU CANADA Doc 11

Extrait de : Le Devoir, 11 février 1976

Adolphe

Cela existe aux Etats-Unis, en Angleterre, à Toronto, à Winnipeg, Et maintenant à Longueuil et bientôt à Sherbrook. C'était en effet hier l'ouverture officielle de la Joujouthèque de Longueuil, un projet PII destiné à prêter des jouets aux enfants de moins de 7 ans de l'endroit. Les promoteurs ont choisi des jouets dits "éducatifs", c'est-à-dire qui développent le sens de la créativité chez le bambin : casse-tête, jeux de construction, pièces d'emboîtement, etc... Sur les rayons, pas de poupée ni d'ours en peluche, considérés comme des jouets à vocation "émotive" dont l'enfant aurait du mal à se départir. Ce centre d'un nouveau genre, situé dans le Chalet du Parc Raymond, au 1000 Delormier, aidera aussi les jeunes clients à évoluer dans un milieu social intéressant : une bibliothèque loge tout près de la joujouthèque et les responsables espèrent ainsi donner aux enfants l'habitude de la fréquenter. Cette initiative se veut aussi une méthode originale pour contrer l'inflation. Car il en va des jouets comme des autres objets de consommation : ils coûtent cher.

Joujouthèque

Chalet du Parc Raymond

1000 rue Delormier

LONGUEIL

QUEBEC (Canada)

Québec, Le Soleil, samedi 20 novembre 1976

L'avenir appartient aux ludothèques...

La ludothèque, un service encore peu connu au Québec, serait la formule de demain dans le domaine du jouet. Déjà reconnue en Europe depuis quelques années, elle vise essentiellement à un principe d'éducation auprès des enfants et des parents.

La ludothèque est au jouet ce que la bibliothèque est au livre. Il s'agit, en somme d'un procédé d'échanges; de l'utilisation collective de jouets visant, entre autres, à épargner aux parents l'achat de jouets spécialisés pouvant devenir fort coûteux, tout en impliquant une sorte d'animation dans le milieu.

Une étudiante en éducation pré-scolaire, Denise Dupont, qui a fait des études de maîtrise aux services de garde, croit que ce service d'échanges de jouets sera instauré au Québec d'ici 4 ou 5 ans. Quelques tentatives dans ce sens ont déjà été faites à Rivière-du-Loup et à Montréal, de même que dans la région de l'Ontarienais.

À la veille d'un départ pour la France et la Suède où elle fera l'inventaire des formules se rattachant à la ludothèque, elle trouve affolant de constater le nombre de jouets actuellement sur le marché. Elle manifeste, en outre, beaucoup de réticences à l'endroit des jouets soi-disant "éducatifs" lesquels risquent de devenir un piège, même pour les spécialistes. Il s'agit, selon elle d'une notion galvaudée qu'il faudrait remettre en cause tout en lui donnant une définition nouvelle. Elle tentera de démontrer cet aspect dans une thèse qu'elle prépare en vue de l'obtention d'un doctorat à l'université Laval.

Le rôle des parents

Cette éducation du jouet, fait-elle remarquer, ne commence pas au magasin mais à la maison, par une sensibilisation des parents à la fonction même du jouet, lequel est trop souvent considéré comme un "gadget", plutôt qu'une valeur d'in-

térêt quotidien dans la vie d'un enfant.

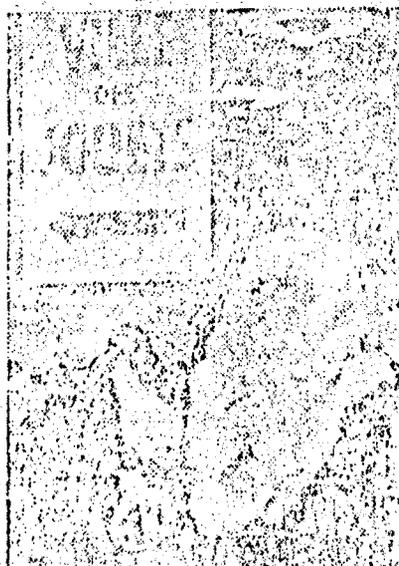
Le jouet le plus intéressant peut parfois se résumer à un tout petit bloc trouvé dans un magasin à bon marché, des chaudrons, un patin à roulettes, bref, l'objet le plus simple peut devenir éducatif, dépendant de l'imagination et de l'usage qu'en fera l'enfant.

Déjà populaire en France, la ludothèque qu'elle a eu l'occasion de visiter est parfois utilisée auprès des enfants handicapés. On y offre des jouets éliminant tout esprit de compétition, des jeux d'équipe procurant à ces enfants l'occasion de se révaloriser, puisqu'il n'y a ni gagnant ni perdant.

Le principe même de la ludothèque ne reconnaît aucun droit d'intervention de la part des parents qui ne font qu'observer l'enfant choisir lui-même son jouet tout en développant chez lui le sens de la responsabilité envers ce jouet.

Par Louise Picard

Les Canadiens dépensent, chaque année, plus de \$200 millions pour l'achat de jouets. Le marché est saturé à un point tel que le consommateur, plus ou moins averti, ne s'y retrouve parfois plus parmi cette jungle où les jouets de qualité colorent la pacotille et où le mercantilisme l'emporte souvent sur l'aspect pédagogique du jouet qui offre tout un monde à l'enfant.



Le jouet dans l'univers

de l'enfant

JEAN-CLAUDE LEBLOND

Montreal, Le Devoir

Samedi, 12 mars 1977

Ce samedi de mars, Québec est désert comme un matin de coupe feu. Il n'est. Les salles du Musée du Québec sont vides de chevalots et de banes. Bientôt une foule d'enfants les prendront d'assaut pour assister aux leçons du samedi. Tout au bout d'une salle, une petite fille de quatre ans qui tient la main de sa mère, regarde une belle grosse poupée assise devant une petite table sur laquelle le service à thé est disposé. Ses yeux d'enfants, ronds, brillants convoitent ce petit décor aménagé, ce petit monde qui de quelques meubles pièces constitue le cadre du rêve, le cadre de l'univers de l'enfant.

Elle se soucie peu cette petite fille de savoir que les jouets devant ses yeux font maintenant l'objet de collections, qu'ils ont appartenu à sa grand-mère. Elle les convoite comme tous les adultes présents à cette magnifique exposition se prennent à convoiter leur enfance.

Avec des jouets de facture artisanale ou industrielle, jouets qui couvrent le XIXe et le début du XXe siècle et qui appartiennent à tous les âges de l'enfance, du simple hochet jusqu'au traineau à chien, l'exposition nous renvoie à notre propre enfance, celle où avec un petit camion comme celui de papa nous transportions des tonnes et des tonnes de terre et celle où nous allions rêver devant les vitrines du 5-10-15 de la rue Notre-Dame, trop pauvres pour croire nôtres un jour de telles merveilles.

Le jouet répond par tradition au besoin de l'enfant d'imiter ses parents dans leurs activités quotidiennes. L'enfant possède son cheval de bois sur roulettes ou à bascule et de longues heures durant il chevauche par monts et par vaux à la poursuite des loupes.

La petite fille possède sa poupée dont la tête fabriquée industriellement se vend au magasin général. La mère lui offrira un corps en chiffon et habillera la poupée qui se fera bercer dans une petite chaise reproduite à l'échelle, identique à celle de grand-papa. Ici un petit poêle de fonte américain, là, une petite machine à coudre qui fonctionne pour vrai. Et encore, un service à thé style art nouveau et tout un mobilier de salon de grande classe ma chère ou rien ne manque.

L'enfant d'aujourd'hui peut difficilement imiter la vie quotidienne de ses parents. On n'imagine pas le mioche de deux

frère aîné et qui possèdent avec les qualités de leur fonction, une simple allusion à la réalité. On observera le camion en bois de pin et d'épinette de facture domestique, fabriquée vers 1920. Avec ses quatre roues, la boîte arrière, le bloc moteur et l'habitacle, le jouet se trouve à toute fin pratique symbolisé, presque abstrait. Le deuxième cas, celui du jouet industrialisé surtout par les allemands puis à partir de 1914 par les Américains, se veut une reproduction aussi fidèle que possible de la réalité. Les locomotives apparaissent à s'y méprendre à de vraies. Le cheval de bois (photo) respecte assez fidèlement les proportions normales de l'animal. L'enfant n'a plus la liberté de créer la réalité de son jouet qui lui arrive déjà, tout imaginé mais prêt quand même à entrer dans l'action de son rêve.

Cette exposition dont on n'insistera pas assez sur la beauté est divisée en deux parties, celle de la petite enfance et celle de l'enfance, celle qui s'aventure au-delà du jardin de maman. L'enfant s'éveille au monde avec le bruit. L'exposition nous présente un hochet de facture domestique en bois d'érable et constitué d'un seul tenant, d'un manche de bois surmonté d'une cage dans laquelle une bille se promène. Jouet réduit à sa plus simple expression qui possède un quelque chose de rituel. Suivent les petits soldats de bois ou de plomb en position de combat. Chaque nouveau jouet ramène le spectateur au sens du merveilleux qu'il comporte. Celui-ci va de sourire en sourire décrocher les pans de sa propre enfance perdue dans les sentiers de l'oubli, enfouie dans les sornettes d'événements de son passé. On reste l'enfant qu'on a été.

Dès dans la deuxième partie, le jouet est plus grand. La locomotive de tête adaptée sur une sorte de tricycle coince la voiture à chien ou le tapocul et les natins à roulettes ou à plate voisinent avec les sacs de billes et les toupies, ces "moines" qu'on active avec une corde.

Organisée de longue main par Madame Thérèse Latour, conservateur en Ethnologie québécoise au Musée du Québec, cette exposition, accompagnée d'un diaporama et d'enregistrements de confidences qui suivent le visiteur dans la redécouverte du passé, possède un excellent catalogue qui reproduit les principales

PATRONAGE LAÏQUE MUNICIPAL DU VI^e ARRONDISSEMENT
(P. L. M.)

FONDÉ EN 1898

SIÈGE SOCIAL :
MAIRIE DU VI^e ARR^t
78, RUE BONAPARTE

TÉL. 326-59-74

PARIS, LE 2 Mai 1978

Madame Vieljeux
Ludothèque du Luxembourg
15 rue du Regard
75006 - Paris -

Madame Maria BORJA
Universidad Autonoma de Barcelona
Instituto de Ciencias de la Educacion
Barcelona - Espagne -

INSTITUTO de CIENCIAS
de la EDUCACION

Registro n.º E.3490
Fecha 16-5-78

Madame,

Je vous remercie de votre lettre du 21 Avril
dernier .

Pour vous informer au mieux sur les Ludothèques
vous pourriez peut être vous faire parvenir le livre récent,
bien fait , d'Anna LIBBRECHT - GOURDET : " Créer une Ludothèque
aux Editions DELTA S.A. - 1800 VEVEY - SUISSE -

Nous vous communiquons notre règlement actuel, mais
ne pouvons vous adresser la liste des 1500 jeux sélectionnés
proposés. Pour le moment la Ludothèque du Luxembourg est
ouverte à tous les arrondissements de la Ville de Paris. Elle
propose des jouets et des jeux pour tous âges.

Veillez croire, Madame, à l'assurance de
mes sentiments les meilleurs.

La Directrice

D. Vieljeux

D. Vieljeux

ICE
Encargado
d. l. <i>Maria</i>
para <i>Borja</i>
atención.

LA LUDOTHEQUE DU LUXEMBOURG EST OUVERTE A TOUS (enfants, jeunes, adultes)

Horaires d'ouverture : MARDI - JEUDI - VENDREDI de 16h à 18h30

MERCREDI de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18 h.30

SAMEDI de 14h à 17 h.

Téléphone aux heures d'ouverture : 544 - 67 - 56 (15 R. du Regard Paris 6 ème)

ADMISSION & PRET :

- Une inscription est à remplir.
- Une pièce d'identité en vigueur est à montrer.
- Une cotisation est à verser.

COTISATION : de 25 frs. - par famille - pour 12 mois à date d'inscription -

- Une carte d'ADHERENT est remise et demeure personnelle à la famille.
- Cette carte doit être présentée lors de l'emprunt.

PRET : CHAQUE MEMBRE INSCRIT PEUT EMPORTER POUR UNE DUREE DE 15 JOURS :

1 JEU ou 1 JOUET correspondant à son âge

Certains jeux d'adulte et les puzzles à partir de 1000 pièces sont loués 1 mois.

Une caution de 50 frs. sera demandée pour certains appareils : projecteur magnétophone

ATTENTION ! LA DATE LIMITE DE L' EMPRUNT est inscrite sur votre fiche personnelle, gardée à la Ludothèque, comme sur le bon remis lors du prêt.

LA PROLONGATION de l'emprunt N'EST PAS ADMISE

Toute date dépassée entraîne une amende (prix de la location)

PRET GRATUIT : celui-ci est offert à celui ou à celle qui aura emprunté personnellement et sans retard 8 jeux ou jouets

Certains jeux ne sont prêtés qu'avec l'autorisation écrite et signée de l'un des parents ou responsable d'enfants mineurs et de 10 ans révolus.

PRENEZ SOIN !

Tout jeu est vérifié.

Rendu abîmé ou incomplet il peut difficilement resservir à vous, à d'autres.

SI LE JEU EST PAR TROP DETERIORE VOUS AUREZ & LE REMPLACER

(remboursement au prix où nous aurons à l'acheter)

JEUX ET SACS LUDOTHEQUE VONT ENSEMBLE : à l'aller comme au retour !

VILLE DE POISSY

Musée du Jouet

enclos
2, rue DE L'ABBAYE, 78300 POISSY

Téléphone : 965.20.20 n. 380



Poissy, le 25 Avril 1978

Monsieur

Faisant suite à votre demande nous vous adressons une documentation sur les ludothèques en France et à l'étranger.

Nous vous signalons que tous ces documents, parmi d'autres consacrés au jeu et au jouet en général, peuvent être consultés à notre Centre de Documentation sur le jouet annexé au Musée du jouet, 2 enclos de l'abbaye à Poissy.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre meilleure considération.

par Christianne GUITTET.
Responsable de la ludothèque
de l'Abbaye.

M. E. Le Brun



ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DU JOUET

M

La Musée du Jouet de Poissy, ouvert au public depuis 18 mois environ, a déjà accueilli 11.000 visiteurs. Ce jeune Musée, en pleine expansion, aurait besoin pour se faire mieux connaître et se développer, de votre aide et de votre appui. C'est pourquoi nous nous adressons à vous en espérant que vous aurez entendre notre appel et y répondre. Vos conseils, suggestions et même critiques recevront le meilleur accueil auprès de l'équipe du Musée qui se veut ouvert sur le monde.

C'est pour ces raisons que nous avons créé une Association pour réunir les amis du Musée du Jouet. Cette association vous tiendra au courant des expositions organisées par le Musée et de toutes ses activités. Les adhérents bénéficieront bien sûr de la gratuité pour l'entrée du Musée.

Cotisation annuelle : membre actif : 10fr. Membre bienfaiteur : 50fr.

Prière de bien vouloir adresser le montant de votre cotisation à Madame Jeanne Damamme, Musée de Poissy, 1 enclos de l'Abbaye, 78300 Poissy. CCP. N°30 988 57 N La Source.

En vous remerciant du soutien et de l'aide que vous pourrez apporter, nous vous prions de croire, M., à l'expression de nos sentiments les plus reconnaissants.

Pour Jeanne Damamme, Conservateur,
Colette Gilles, Trésorière.

P.S. Les statuts de l'Association sont à la disposition des personnes qui les désireraient.

BON A DECOUPER ET A RETOURNER AU MUSEE DU JOUET, 2 enclos de l'Abbaye, 78300 POISSY. Téléphone : 965.56.40 p. 380

M..... (nom) (prénom)

Adresse :

Téléphone.....

Membre actif :

ou bienfaiteur :

LA LUDOTHEQUE DE POISSY : UNE EXPERIENCE NOUVELLE

La ludothèque de Poissy, ouverte depuis le mois de Septembre 1976, dépend du Musée du Jouet. (1) C'est, de même que ce dernier un service municipal. (2)

Avant d'ouvrir la ludothèque, les responsables du musée ont diffusé deux questionnaires, destinés, le premier aux parents des futurs adhérents, le deuxième aux enfants eux-mêmes. Ces questionnaires ont été distribués dans deux écoles primaire et maternelle de Poissy. Il s'agissait de connaître, d'une part l'intérêt éventuel des parents pour ce genre d'expérience (êtes-vous intéressé par l'ouverture d'une ludothèque ? Quel prix d'inscription désirez-vous payer ? etc...), d'autre part les souhaits des enfants (êtes-vous intéressé par l'ouverture d'une ludothèque ? Quel jeu ou jouet désirez-vous le plus y voir figurer, par ordre de préférence ?).

70% des parents interrogés (400, au total) ont répondu favorablement à l'enquête. D'autre part, les enfants ont tous signalé de manière précise leurs desiderata en matière de jouets et jeux : les plus demandés étant, par ordre décroissant de préférence, les jeux de société, les déguisements, les poupées et accessoires, les jeux de construction.

Grâce à ces données, l'équipe du musée a pu constituer le parc de jouets. Une somme de 6000 F. a été consacrée à une première commande. Au début de l'année 1977, le stock a été partiellement renouvelé, pour la somme de 1200 F. (3)

Une fois ce travail préparatoire de dépouillement des questionnaires, d'achat des jouets, de présentation et d'installation de ceux-ci effectué, la ludothèque était prête à ouvrir.

Depuis la date de l'ouverture, grâce à de petites opérations publicitaires : tracts distribués dans les boîtes aux lettres, articles de la presse locale, la fréquentation a augmenté régulièrement. La ludothèque de Poissy compte actuellement 110 adhérents. Les âges les plus représentés vont de 5 à 11 ans, les enfants de 8 ans étant les plus nombreux (19).

(1) A l'origine, le Musée du Jouet devait constituer le noyau d'un Centre Ludique comprenant : le musée, un centre de documentation sur le jouet, une ludothèque et un atelier de création de jouets. A l'heure actuelle, le musée et la ludothèque fonctionnent. Le centre de documentation est encore embryonnaire. L'atelier de création est prévu pour la fin de l'année 77 ou le début de l'année 78.

(2) Le Centre de documentation du musée peut fournir une liste mise à

Pour 110 adhérents, la moyenne de jouets sortis est de 70. Donc, 30 à 40% des membres de la ludothèque ne la fréquentent pas régulièrement, pour différentes raisons, entre autres, le fait que les enfants ont reçu de nombreux cadeaux à Noël et se sont désintéressés de la ludothèque après cette date.

Paradoxalement, l'irrégularité même de la fréquentation est pour nous le signe de la bonne santé de la ludothèque. En effet, le centre de prêt doit servir de relais par rapport aux jouets qui appartiennent à l'enfant. Quand celui-ci est lassé de ses propres jouets, il a la possibilité de fréquenter la ludothèque. Si, à un moment quelconque, il préfère ses jouets personnels, libre à lui de ne pas avoir recours à l'emprunt.

La représentation sociologique se départage comme suit.(1)

50% environ des enfants sont issus de milieu ouvrier et domiciliés dans les immeubles HLM proches de la ludothèque. L'autre moitié est d'origine moins modeste : parents instituteurs, employés des P et T, médecins, architecte, sociologue, professeurs. En général, les enfants des milieux sociaux les plus favorisés habitent plus loin de la ludothèque, dans des quartiers pavillonnaires et résidentiels, et viennent donc souvent, en voiture, accompagnés du père ou de la mère.

En conclusion, nous rappellerons, et cela est le fruit de notre expérience, qu'une ludothèque n'est jamais quelque chose d'acquis : il faut sans cesse la remettre en question, améliorer son service (pour nous, par exemple, il serait bon, afin de l'ouvrir plus largement au public, d'organiser des transports d'enfants le mercredi, à partir des quartiers périphériques de Poissy : cités HLM, en particulier), renouveler le parc de jouets, entreprendre des actions publicitaires, etc, etc...

L'idée que le jeu est une activité primordiale pour l'enfant, l'adolescent et l'adulte, n'est pas encore admise en France, et, a fortiori, à Poissy. C'est pourquoi il nous faut sans relâche informer parents et enfants, les avertir de nos nouvelles acquisitions, exciter leur curiosité, les obliger, à la limite, à venir à la ludothèque, enfin, encourager toute initiative tendant à l'ouverture, pourquoi pas ?, d'autres établissements de ce genre dans notre ville et notre région.

suite notes page 1 :

jour des ludothèques fonctionnant en France.

(3)

La plupart des jouets ont été payés au prix de gros.

(1) Une fiche signalétique est remplie par la ludothécaire pour chaque adhérent. Cette fiche donne différents renseignements : prénom et nom de l'enfant, âge, adresse, profession des parents. Chaque emprunt est mentionné sur la fiche du jeune adhérent.

Comment fonctionne votre ludothèque (statut administratif, heures d'ouverture, modalités du prêt, heures de travail etc...) ?

Ludothèque annexée au Musée du Jeu et de Poissy donc municipale, comme le musée. Lundi, mardi et jeudi: de 9h à 18h. Mercredi: toute la journée.

Prêts: durée 8 ou 15 jours. Tous les emprunteurs ont une fiche qui reste à la bibliothèque: chaque emprunt y est noté, chaque jouet a une fiche descriptive.

Vous rencontré des difficultés au début, en avez vous encore (difficultés matérielles de par exemple, hostilité des parents au prêt pour des questions d'hygiène, peur que les enfants cassent etc...) ?

Notre principale difficulté vient du fait que nous n'avons pas rejoint les parents et enfants des HLM périphériques de Poissy (l'essentiel de la population) alors qu'il s'agit précisément de les toucher en priorité. Ce sont toujours les parents du centre de Poissy (classes moyennes, commerçants, secteur tertiaire) qui viennent nous voir. Un projet de création de ludothèque est en cours, dans les zones HLM.

Comment vous procurez vous les jouets (dons, achats...), établissez vous un choix et avez vous des critères précis de sélection des jouets ?

Dons (peu) et achats. Nous choisissons: se la demande de jeunes adhérents, beaucoup. Selon les différents mots publicitaires et le téléjournal... (l'important) nous choisissons des jouets solides, beaucoup trop éducatifs (le moins possible.) Mais nous n'essayons d'être sensibles: c'est à dire d'imposer aux enfants ou aux parents notre choix (ce n'est pas le bon.) Il nous arrive d'acheter des jouets que l'on nous demande mais que nous ne placez pas dans la ludothèque.

Quelle place faites vous aux jouets didactiques et pédagogiques, aux jouets "affectifs" (Action Joe!) et à la part des jouets "créatifs" (moulages, pyrogravures, tissage etc...) ?

- jouets pédagogiques: peu
- jouets affectifs: pas mal: beaucoup de poupées, quelques peluches (en sortent peu)
- jouets créatifs: pas mal: jeux d'activités manuelles, tissages etc...

Les dégradations de matériel ou pertes de pièces sont elles fréquentes? Comment y remédiez vous? Qui répare les jouets cassés? Envisagez vous de les faire réparer par les enfants? Non

Non: finalement, peu de bris ou pertes (2 ou 3 en un an de fonctionnement.) On leur fait payer, si le jouet est bon (jeux de société) le 1/3 de sa valeur initiale aux enfants. La ludothécaire lui répare, ou certains parents

Jouets de société ont ils beaucoup de succès ? les jouets pour tout petits ?
Jouets sortent ils plus souvent à certaines périodes de l'année (vacances...)?
P. ou les modes influencent-elles le choix des enfants ?

- + 10) jeux de société : correspondent au désir des enfants de faire jouer leurs parents & voir eux
- 20) déguisements
- 30) poupées et accessoires
- 40) jeux de construction.

Televisionne augmente par beaucoup dans les demandes de enfants : Action Joe, Play Big, Neko ek...

Quelle est la moyenne d'âge des emprunteurs ? Les enfants viennent-ils avec leurs parents ?
Enfants de 10-12 ans et plus sont-ils nombreux ? Quelle est la fréquentation des adultes ?

avec leurs parents - la moyenne d'âge est plus élevée et 8-12 ans, le plus fréquents. Tous pas un tel de 4 et 6 ans, qui s'occupent peut leurs aînés.

Quelle est le taux d'assiduité et de fréquentation de la ludothèque ? Les anciens inscrits viennent-ils régulièrement ? N'y a-t'il pas de "lassitude" au bout de quelques temps ?

A about de 14 mois d'activité : 200 inscrits. nous constatons une baisse de fréquentation : venant plutôt d'ailleurs, de parents : le nouveau phénomène de jeux et jouets de leurs enfants est par moi le même.

Quelles sont les catégories sociales touchées par la ludothèque ? Remarquez vous dans les empruntés des différences en fonction de l'appartenance socio-professionnelle ?

Petite et moyenne bourgeoisie, commerçants, cadres, professeurs, instituteurs, fonctionnaires. Peu ou pas d'ouvriers.
Pas de grandes différences

Comment est organisée la ludothèque (rayons, présentoirs, ...) ? Comment sont classés les jouets (par thèmes, thèmes...)? Pourquoi ? Devez vous éveiller la curiosité des emprunteurs ?
Apparaissent-ils en entrant pour la première fois dans le local de jouets ?

Jouets se trouvent à portée de main, et de thèmes.
par thème : jeux de société, poupées, jeux de construction, de plein air, ek...

1. sont vos rapports avec les fabricants de jouets ? Pensez-vous qu'une collaboration s'instaurer entre constructeurs et ludothèques ou au contraire que la ludothèque va contre des intérêts des fabricants ?
2. sont vos rapports avec les distributeurs (grossistes, petits commerçants etc...) ?

1. Peu, hélas, de rapports en général avec les fabricants : quelques petits boîtes cependant, nous (but de tri-couleur petits, ou de deux : Antelme, Jouets du Queyras).

2. Plus gros boîtes : Lego, aum.

3. La collaboration peut être excellente entre ludoth. et fabricants, si elle n'est pas rémunérée.
4. Les rapports avec les distributeurs sont bons, ou mauvais, moitié. Certains se méfient, d'autres sont très ouverts (solidité par la ludothèque, importantes remises, etc...)

5. Ludothèque permet-elle des contacts autres que le prêt ? Est-elle un lieu de rencontres, aide de jeux par exemple ?

oui. contacts avec les parents, les mères, et les enfants, celle de jeux, en même temps.

6. Quel est l'attitude des enfants lorsqu'ils arrivent à la ludothèque ?

7. Les parents jouent-ils un rôle dans le choix de leurs enfants ? Comment réagissent-ils ?

1. Les nouveaux sont un peu interdits à l'idée qu'ils peuvent choisir ce qu'ils veulent

2. Les habitués auivent, le plus souvent, avec une préférence pour ce qu'ils vont faire

3. Les parents jouent un rôle dans le choix, indirectement : mais parfois veulent systématiquement empêcher : ce serait aussi mauvais que l'inverse : vouloir systématiquement obliger les enfants à respecter le choix de parents.

4. Comment l'enfant utilise son jeu ou jouet durant le temps du prêt ? S'en amuse-t-il à la même intensité pendant toute la semaine ou seulement au début ? A-t'il des difficultés à le faire ?

1. Très variable : cela dépend de l'enfant, et du jeu emprunté. Nous les interrogeons souvent à ce sujet (pas toujours le temps de le faire...)

2. ou : il est très rare qu'un enfant refuse de se défaire d'un jouet.

Les jeux jouets Fiche Price: drôle, plides, gai,
il convenait bien aux enfants.
Les jeux Ravensburger: bien étudiés, souvent beaux,
parfois un peu trop idéalisés ce peut-être.

vous des contacts avec des enseignants, maitresses d'écoles, éducateurs et psychologues ?

Avec certains instituteurs ou institutrices, oui. On
peut. Avec, mais sans grand succès, plusieurs centres de
jeu à cause du fait que des groupes d'enfants eux-mêmes ne
peuvent pas être complètement passés dans le ludothèque
est selon vous la raison d'être d'une ludothèque ? (manque de place et de personnel)
Correspond-elle à une nécessité dans la
situation actuelle? Pourquoi?

vous que la ludothèque =* permet d'éviter le gaspillage des jouets achetés et aussitôt
négligés par les enfants. oui:

*oriente les achats des parents sur des jouets de qualité et mieux
adaptés aux goûts et besoins de l'enfant: oui, surtout si les jouets lui plaisent
et qu'ils sont moins de mauvais objets.

oui ← *éduque l'enfant en développant l'imagination et esprit ludique.

oui ← *éveille le sens des responsabilités et de la vie sociale.

*développe un nouveau rapport à l'objet que l'on ne possède plus
seul et que l'on doit partager ?

104 ?

- Une ludothèque aujourd'hui, est indispensable, à notre
sens, comme et au même titre qu'une bibliothèque ou
discothèque, ou un gymnase, ou un terrain de foot,
ou d'aventures.

- oui, éveille le sens de responsabilités et de la
vie sociale; l'enfant apprend à respecter ce qui
lui appartient aux autres.

- en fait, souvent, les enfants sont assez peu
propriétaires: ils sont souvent prêts à rendre le jouet
à leur parent, etc... spontanément. Ce sont les parents
qui leur ont appris à être propriétaires: ce sont
surtout les parents qui il nous faudrait éduquer, et ce
peut être un problème difficile.

autres remarques à faire concernant vos questions non abordées dans le questionnaire

Le questionnaire ci-dessus a été adressé au Centre de Documentation sur
le jeu du Musée du Jouet de Prissy par le Groupe Ethnologie
de la vie quotidienne et de ses objets, Université Paris-Nord.

DES ETUDES OU ENQUETES ONT-ELLES ETE MENEES SUR VOTRE LUDOTHEQUE OU
SUR D'AUTRES ? SI OUI, POUVEZ-VOUS NOUS EN COMPTER LES RESULTATS ?

CONNATISSEZ-VOUS L'EXISTENCE D'AUTRES LUDOTHEQUES EN FRANCE OU A L'ETRANGER ?
SAVEZ-VOUS LEUR ADRESSE ?

oui, voir doc ci-jointe.

Budget de fonctionnement (il s'agit de frais téléphone, papiers, timbres etc...)

Budget jeux pour 1977:

Quels sont vos critères de choix à propos des jouets ? *h. autres. Indices*

.. Indispensables ..

Certains jeux n'y figurent peut être pas, la cause de cette exclusion ?

trop de pièces *x*

comme les legos -

dangereux *x*

et encore ?

.. trop éducatif ..

fragiles *x*

téléguidés

Les adhérents participent ils à ce choix ? *.. Cahier de suggestions -*

avez vous prévu des moments d'animation avec les adhérents ? *.. pas. C'est*

individuels ?

à qui s'adressent ces animations ? ; ; ; ; ; ..

où se situent elles dans le temps ? ..

par "anime" ? ..

avez vous d'autres activités en dehors du prêt de jeu ? *.. non ..*

seriez vous avoir une activité moins limitée en dehors de ce prêt de jeux ?

Quels sont les autres buts de la ludothèque ?

êtes vous association loi 1901 ? ..

Combien de personnes s'occupent de la ludothèque ? *1*

Combien sont rémunérées ? *1*

Combien y a t'il de pleins temps ? *3/4 de temps* .. mi-temps

vacataires .. avez vous un autre poste rémunéré à part celui ci ?

Ce 27 Septembre 1978

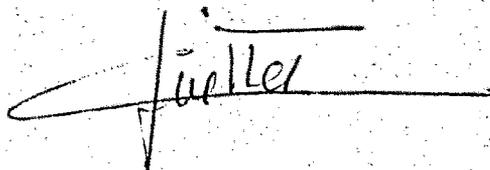
I Enclos de l'Abbaye
POISSY 78 300

Madame Maria BORJA
UNIVERSITAT AUTÓNOMA DE BARCELONA
INSTITUT DE CIÈNCIES DE L'EDUCACIÓ
BELLATERRA (Barcelona)

Madame, Suite a votre lettre du 13 courant, nous ne sommes pas en mesure de vous donner les renseignements que nous vous demandez.

Néanmoins, nous vous donnons ci-dessous trois adresses, d'organismes habilités pour vous donner les normes de sécurités pour la fabrication des jouets.

Espérant que vous obtiendrez satisfaction, nous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.



C. GUITTET
Responsable de la Ludothèque.

SALON DU JOUET
93 Rue de Turenne
PARIS 75 003

CHAMBRE SYNDICALE DES FABRICANTS DE JOUETS
48 Bd Berthier
PARIS 75 017

A. F. N. O. R
Tour Europe
COURBEVOIS 92 400

Une bonne nouvelle
pour cette rentrée

la Ludothèque

Bibliothèque- Discothèque

va reprendre son activité

le LUNDI 16 JANVIER

avec des structures nouvelles

le Lundi lui sera réservé

C'est une activité éducative importante que nous tenons
désormais à inclure dans le temps scolaire

et qui s'adressera à tous.

Elle doit permettre à vos enfants :

- des expériences de jeu sans cesse renouvelées
- le libre choix du jeu, jouet, livre ou disque répondant
à leurs aspirations du moment.
- le contact avec le livre,
nécessaire dès le plus jeune âge
- le choix du disque, en liaison avec les expériences
musicales faites à l'école

Et en même temps:

- le respect de l'objet emprunté,
qui est propriété collective et dont l'enfant devient
responsable
- le respect de l'autre, avec lequel il partage l'objet

Le passage à la ludothèque
et le passage à la Bibliothèque Discothèque
se feront séparément

le préau : sera réservé à la ludothèque

la salle du 3ème : sera réservée à

la Bibliothèque-discothèque

Chaque Lundi 2 classes, en alternance se rendront, avec
les maîtresses,

soit à la ludothèque

soit à la Bibliothèque-Discothèque

Chaque enfant pourra choisir :

I JOUET (la semaine de ludothèque)

I LIVRE + I DISQUE (la semaine de Bibliothèque-Discothèque)

le prêt se fera pour une semaine

CHAQUE LUNDI MATIN

vous devrez donc penser, avec vos enfants, à rapporter
à l'école l'objet emprunté

En accord avec les enfants, celui qui aura oublié ne pourra
emprunter à nouveau la semaine suivante

De même, celui qui rapportera un objet sali, incomplet ou
détérioré se verra privé d'emprunt pour 1 semaine

- (Il nous faut être fermes et exigeants
- (si nous voulons que notre entreprise
- (soit efficace et éducative.

Les jeux et jouets que nous voulons proposer seront :

- Ceux de nos anciennes collections
- d'autres réalisés par nous-mêmes
selon les désirs et intérêts, formulés par vos enfants,
donc imédits, mais répondant à la demande
- d'autres réalisés avec votre aide
(vestiaires de noupées, accessoires de déguisement.....)
- d'autres encore achetés et alors nous les voulons beaux,
solides, intéressants, nouveaux, sélectionnés et donc chers.

Les livres proposés seront ceux de notre collection existante
enrichie d'achats nouveaux et d'un apport régulièrement renouvelé
grâce au concours des bibliothèques de la Ville de Paris

Les disques que vous pourrez emprunter seront très divers et
il faut les sortir sans crainte.

LES PRETS SONT POUR TOUS

Ils seront gratuits pour ceux d'entre vous qui ne pourraient
nous aider à compléter l'aide financière de la Ville de Paris

Dès maintenant, nous demandons à tous ceux qui le veulent et
qui le peuvent

de nous verser, au début de chaque trimestre une cotisation
qu'ils fixeront eux-mêmes

Nous désirons élargir cette expérience à l'école primaire
et offrir aux Grands les possibilités d'enrichissement et de
culture qu'elle représente

Nous cherchons actuellement les
relations à envisager entre grands et petits à ce niveau

Cette nouvelle organisation ne veut absolument pas exclure
les parents de cette entreprise.

Nous vous proposons, à vous adultes
une permanence bibliothèque-discothèque
qui serait pour vous une possibilité de rencontres et d'échanges

chaque samedi matin

de 10 H 30 à 11 H 30

(faites-nous vos suggestions pour un rayon livres- Parents

Pour les emballages, pourriez-vous nous apporter :

- des boîtes en carton solides ,
de toutes dimensions
- des petites valises , ou pochettes ou paniers
pour les trousseaux des poupées

MERCI.



Doc n° 23

TOY LIBRARIES ASSOCIATION MERCHANDISE

1. BADGES These are 25mm button type and you can buy them in multiples of 10 or 50.
2. BALLOONS A gay festoon of balloons will cheer up your fund raising or your Toy Library. These are also available in multiples of 10 or 50.
3. IRON-ON TRANSFERS These measure 11" x 9 1/2" and can be ironed onto T Shirts, aprons, dungarees. Colour red.
4. TOY LIBRARIES POSTER Available in red or blue for Toy Libraries to add details of their own meeting place and time or for special events.

All Toy Libraries Association Merchandise features the Noah's Ark.

NOAH'S ARK PUBLICATIONS (obtainable only from the Toy Libraries Association)

1. ABC OF TOYS - 6TH EDITION This publication lists toys considered by the Association's professionally qualified Advisory Panel to be most suitable for Toy Libraries. Includes detailed comments on the usefulness (and drawbacks) of the toys. Lists of manufacturers and suppliers included.
2. CHOOSING TOYS AND ACTIVITIES FOR HANDICAPPED CHILDREN Deals with the play needs of handicapped children. Suitable for Toy Library organisers, interested parents, special play group leaders and students doing projects on handicapped children. Includes practical tips, a special list of play tips, reading list and a section on motivation and presentation.
3. FOR BUSY HANDS This very practical book, written by a Dutch architect father of a severely handicapped child, contains detailed do-it-yourself instructions on how to make noisy rewarding play material which will appeal to the child who steadfastly ignores all "toy shop" toys.
4. WHY TOYS? A talk given by Dr. Elizabeth Newson of Nottingham University Child Development Research Unit to the inaugural meeting of the Toy Libraries Association. Deals with toys and play in general, not necessarily related to the handicapped child.
5. DO IT YOURSELF List of ideas for home-made toys which could be made by parents, sixth formers, scouts, guides, women's voluntary groups etc. Includes instructions for do-it-yourself toys. Also a list of designs needed to meet the special needs of the handicapped which are not yet available commercially. This should be of interest to design students.

***NEW

6. HEAR AND SAY A much extended and now fully illustrated new edition of "Toys for Children with Speech, Hearing and Language Difficulties". Written by a speech therapist and audiologist to help parents and anyone concerned with children with language problems. There are many suggestions of toys to buy, how to use them and points to bear in mind when playing with a hearing impaired child. A section is devoted to advice on where help can be obtained.
7. PLAY FOR MENTALLY HANDICAPPED ADULTS Many tried and tested 'big toys for big people' are described in this publication and also ideas on encouraging play for mentally handicapped adults. List of suppliers of the toys included.
8. DESIGN AND MAKE MAGNETIC BOARD TOYS Lots of exciting ideas and instructions on using magnets and magnetic tape to make a wide variety of magnetic board toys. Full details of where the materials can be obtained and a FREE pattern for your own Creepy Crawly!
9. ENCOURAGING LANGUAGE DEVELOPMENT This pamphlet is intended for the parents of children with delayed or defective speech. There can be many reasons for a child's failure to start talking normally, and each child is likely to have his own unique cluster of problems. For particular children some parts may be more relevant than others but the ideas apply to children with a wide range of speech and language problems.
10. I CAN USE MY HANDS Many suggestions from two occupational therapists for play activities and toys to aid the development of hand function.
11. MUCKY PLAY Available early summer 1978.
12. ARK The Toy Libraries Association Journal. Published thrice yearly and containing Association news, news from the Regions and abroad plus information from the Toy industry.
13. ANNUAL REPORT Information about the Association and Toy Libraries plus financial reports and audited accounts.

OTHER PUBLICATIONS AVAILABLE FROM THE ASSOCIATION

1. PLAY HELPS Published by Heinemann Health Books. This book by Roma Lear is a treasure house of ideas for play. It is divided into sections by the five senses of sight, hearing, touch, taste and smell. Emphasis has been given only to those ideas which can work satisfactorily without too much fuss or expense. Roma Lear is a member of the Toy Libraries Association's Advisory Panel and organiser of the Kingston Toy Library.
2. THE SPECIAL CHILD Published by Trident Television. This booklet by Dr. Kenneth Day was written as a support publication for Yorkshire Television's series of the same name. It gives helpful guidance in the care and management of mentally handicapped children.
- NOT YET FIVE Published by Creative Learning Ltd. A wonderfully simple book with many fresh ideas for a mother to try with her child. Not over-loaded or overwhelming - it just makes you want to get down on the floor and start straightaway! Specially suitable for parents.

OVERSEAS MAIL ORDER FORM

1) PAYMENT MUST BE SENT WITH THE ORDER Due to the high cost of collecting outstanding amounts we are no longer able to supply our publications on credit. Please remit in sterling. The order will be despatched by sea unless you request otherwise, in which case the extra postage will be added on.

2) MEMBERSHIP DISCOUNT Members of the Toy Libraries Association are entitled to a 10% Discount on their orders. Please quote your Membership Number.*

PLEASE SEND COPIES OF THE FOLLOWING:

TITLE	Cost inc. post and packing	Quantity	Total	Office Use Only
ABC OF TOYS - 6TH EDITION	£2.00	1		
CHOOSING TOYS & ACTIVITIES FOR HANDICAPPED CHILDREN	50			
FOR BUSY HANDS	50			
WHY TOYS?	30	1		
DO IT YOURSELF	50			
HEAR AND SAY	£1.00			
PLAY FOR MENTALLY HANDICAPPED ADULTS	40			
DESIGN AND MAKE MAGNETIC BOARD TOYS	60	1		
ENCOURAGING LANGUAGE DEVELOPMENT	50	1		
I CAN USE MY HANDS	60	1		
HOCKY PLAY - details to be announced early summer 78				
ARK - sent free to members. Additional copies	30			
ANNUAL REPORT	60	1		
PLAY HELPS	£3.50			
THE SPECIAL CHILD	£1.10			
NOT YET FIVE	£1.75			
BADGES (50p for 10. £1.85 for 50 inc. VAT)				
BALLOONS (50p for 10. £1.85 for 50 inc. VAT)				
IRON-ON TRANSFERS (30p each. £2.20 for 10 inc. VAT)				
TOY LIBRARIES POSTER	30			
Total			4.60	

- *Less Toy Libraries Association Membership Discount of 10%
TCLA Membership Number
- Less 10% Discount on Orders over £5

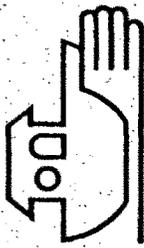
TOTAL

I would like to make a donation to the Toy Libraries Association and enclose

CHEQUES AND MONEY ORDERS SHOULD BE MADE PAYABLE TO: TOY LIBRARIES ASSOCIATION
IN STERLING

NAME I. C. E. Maria Borja
 ADDRESS Edificio Rectorado
Universidad Aut6noma Barcelona
Bellaterra - Barcelona
España

toy libraries association



THE TOY LIBRARIES ASSOCIATION is a registered charity. As well as giving advice on how to set up and run a Toy Library, it maintains links at national level with therapists, psychologists, teachers and researchers; with toy manufacturers, art colleges and toy designers; with childrens' societies and between the Toy Libraries themselves. Information and guidance on toys and play is passed on to Members of the Association through a regular Journal and specially organised conferences. **Membership** is open to anyone and will entitle you to the Association's Journal ARK three times a year, regular notification of the Association's conferences, discounts on toys, Noah's Ark Publications and Conferences; an address list of all Member Toy Libraries and to stand for election onto the Association's Management Council.

Publications

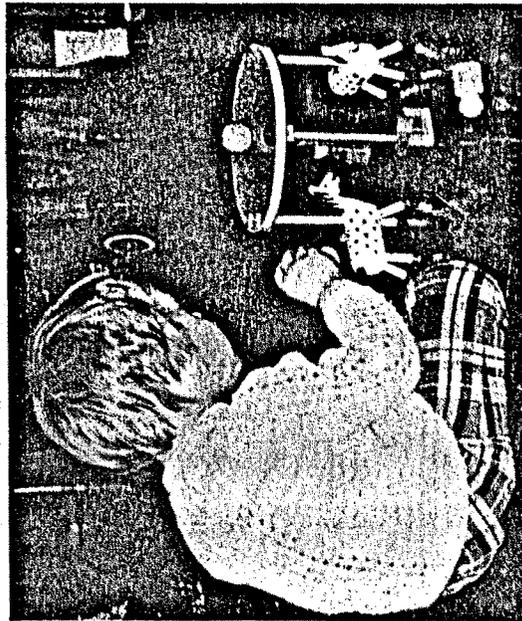
A wide selection of booklets designed to meet the needs of parents, professionals and others interested in childrens' development through play is produced by the Association. Details of discounts available to Members can be obtained from the Association.

Display Room of Toys

The Association's display of toys specially recommended for use in Toy Libraries can be visited by special appointment. Please telephone the Association (Potters Bar 44571) to arrange this. A modest charge is made to Non-Members.

Conferences and other Special Events

Details are circulated regularly to Members but non-Members will be sent details upon requests sent with a stamped addressed envelope.



If you would like more children to benefit from belonging to a Toy Library, you can help by sending a donation with this form to The Toy Libraries Association, Seabrook House, Wyllotts Manor, Darks Lane, Potters Bar, Herts. EN6 2HL.

I/We have pleasure in enclosing a donation of £

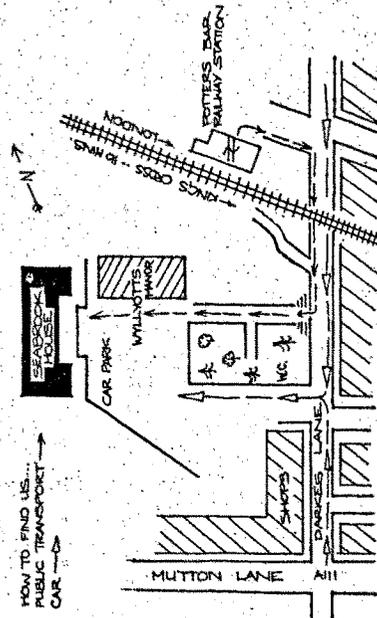
Name

Address

Date

You can increase the value of your gift by Deed of Covenant. If you would like details please tick this box

DONATION



THE VALUE OF PLAY

It is widely recognised that the early years of life are vital to the future development of the child. The right play material is a rewarding and enjoyable aid to any child's development.

Toy Libraries initially catered for the needs of physically and mentally handicapped children and mentally handicapped adults. Today they open their doors to all children with special needs so that they may benefit from playing with, and borrowing from, a selection of carefully chosen toys. A lonely child is often an unhappy child and a Toy Library provides children with an opportunity to meet and play with other children in an exciting but caring environment.

Others too can benefit from belonging to a Toy Library. The brothers and sisters of a handicapped child are welcome. There are those with less obvious (although no less real) problems such as families suffering from emotional or social stress. There are groups of people such as child minders who seek the advice and help a Toy Library is able to offer.



TRY BEFORE YOU BUY

A Toy Library provides good quality (and sometimes specially adapted) toys which may be borrowed and taken home to extend the children's enjoyment and therapy. It is also a meeting point where parents, volunteer helpers and professional advisers can meet informally. Problems are shared, ideas are exchanged and many friendships are made.

Many good quality toys are expensive and so parents, even if they can afford to, hesitate buy in case their child does not enjoy them. A Toy Library gives the parent and child a chance to experiment with a wide selection of toys. Then favourites can be bought with confidence.



How to Locate your Nearest Toy Library

The Toy Libraries Association will provide you with the address of your nearest Toy Library. It will also give you invaluable advice on how to start one in your neighbourhood if the established library is inconveniently situated. Starting a Toy Library is not as difficult as you may think; (its been done over 500 times so far!) But it does involve careful and thorough planning. The Association has a full and detailed pack of information which will be sent to potential Toy Library organisers upon requests and they can assist with more specific enquiries if necessary.

APPLICATION FOR MEMBERSHIP TO THE TOY LIBRARIES ASSOCIATION

To The Membership Secretary, Toy Libraries Association, Seabrook House,
Wyllotts Manor, Darkes Lane, Potters Bar, Herts. EN6 2HL.
I would like to join the Toy Libraries Association and enclose cheque/PO for
* £..... for the annual Membership subscription.

Signature

Name

Address

Date

* Individuals £3; Toy Libraries £5; Group of 5 Toy Libraries £25; thereafter £4 per
Toy Library; Other Groups £25; Small Commercial Concerns £25; Large Commercial
Concerns £50; Overseas (see mail) £10; (air mail) £15.

SCHAERBEEK
1030 BRUXELLES



FAMILLE - JEUNESSE
INFORMATION
CABINET
DE
L'ECHEVIN

240/GP/AC/VI

Schaerbeek le 28/6/78

Doc. n° 2

Universidad Autonoma de Barcelona
Instituto de Ciencias
de la Educacion
A l'attention de Madame Maria Borja
Bellatera - Barcelona

Chère Madame,

En réponse à votre agréable lettre du 5 mai, je vous prie de trouver, en annexe, toute la documentation relative à la ludothèque communale de Schaerbeek.

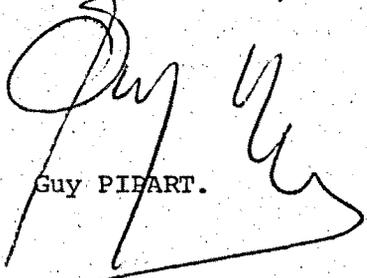
Cette ludothèque qui comprend une salle de jeux (+ 80 jeux) et bureau de prêt est ouverte tous les samedis de 14 à 17 heures. Environ 300 enfants y sont inscrits.

Le personnel nécessaire est de 5 personnes dans la salle de jeux (jouer avec les enfants et leur expliquer les jeux) et de 3 personnes au prêt (tenue du fichier et vérification des jeux rentrés).

Les jouets qui sont exposés sont surtout des jeux de société, des jeux éducatifs (Fischer Price) des jeux électriques (Electro) ou des jeux de créativité (poterie, biologie, etc...). Aucun jeu affectif (poupées, etc...) ni de guerre (armes et soldats) ne se trouve dans la ludothèque.

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, chère Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'Echevin de la Famille,
de la Jeunesse
et de l'Information,


Guy PIFART.

Administration Communale de Schaerbeek

Famille - Jeunesse - Information

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

A l'initiative conjointe de la Commune de Schaerbeek et de la Commission Française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles, une LUDOTHEQUE provisoire s'ouvrira le samedi 10 septembre prochain au rez-de-chaussée de la "Maison des Enfants" située 172, chaussée de Helmet.

Tout d'abord, une exposition de jeux et de jouets est accessible aux enfants à partir de 3 ans. Des animateurs sont à leur disposition pour les initier et les guider.

Les jeux et jouets présentés à cette exposition peuvent être empruntés par les enfants pour une somme modique, durant une semaine.

De plus, un atelier de réparation et de construction de jouets est ouvert aux enfants de 12 ans environ qui sont attirés par le travail du bois et qui désirent construire leur propre jouet.

LA LUDOTHEQUE DE SCHAERBEEK SERA ACCESSIBLE TOUS LES SAMEDIS DE 14 A 17 H. Une autorisation écrite des parents est demandée lors du premier prêt.

Dependant, si nous disposons déjà d'animateurs, nous faisons appel à vous pour compléter l'équipe qui s'occupera de l'exposition et du prêt. Nous espérons que vous vous sentirez concernés par cette activité puisque celle-ci bénéficiera directement aux enfants de la Commune. Cette dernière envisage favorablement l'installation d'une ludothèque permanente à l'issue de l'expérience qui débutera le 10 septembre si celle-ci rencontre le succès espéré.

Nous recherchons de bonnes volontés susceptibles de nous aider pendant un ou plusieurs samedis par mois. L'animation "ludothèque" couvre une période de 15 semaines c.à.d. du samedi 10 septembre au samedi 17 décembre 1977. Nous espérons bien sûr pouvoir compter sur votre collaboration après cette période.

Si vous trouvez intéressante l'initiative exposée ci-dessus et s'il vous est possible de consacrer quelques heures de loisirs le samedi après-midi pour l'emprunt du fichier de prêt ou pour jouer avec les enfants dans la salle d'exposition, veuillez avoir l'obligeance de remplir et de nous retourner le petit questionnaire ci-dessous.

Nous espérons avoir le plaisir de vous rencontrer lors de

LA REUNION D'INFORMATION QUI SERA ORGANISEE LE MARDI 6 SEPTEMBRE PROCHAIN A 20 H A LA "MAISON DES ENFANTS" SITUEE AU 172 CHAUSSEE DE HELMET

Toutes les personnes de plus de 16 ans sont les bienvenues à cette séance d'information au cours de laquelle seront précisées les modalités pratiques de collaboration.

LUDOTHEQUE COMMUNALE

R E G L E M E N T

1. L'Enfant désireux d'emprunter un jeu doit lors de sa première visite, être accompagné d'un de ses parents lequel signe une autorisation engageant la responsabilité des parents et permettant à l'enfant d'emprunter les jeux et jouets. (Le papier dûment complété et signé par le père ou la mère ainsi que la présentation de la carte d'identité de ceux-ci suffisent cependant si aucun des deux parents ne peut accompagner l'enfant).
2. Après son inscription, l'enfant est invité à se rendre dans la salle de jeux et d'exposition où il peut jouer avec tous les jeux et jouets présentés. Lorsque son choix est fait il relève le numéro du jeu choisi et se rend au local de prêt.
3. Si le jeu demandé est disponible, l'enfant le reçoit pour une durée D'une semaine au prix de 10,-F.
S'il le désire, l'enfant peut emprunter le jeu plus d'une semaine (maximum 4 semaines). Il le signale au responsable du prêt et acquitte dès lors la location pour le nombre de semaines qu'il désire (donc 2 semaines = 20,-F., 3 semaines = 30,-F. et 4 semaines = 40,-F.).
- 4) a) Si le jeu emprunté est rapporté tardivement, une somme supplémentaire de 15,-F. sera demandée par semaine de retard.
b) Si le jeu emprunté est rapporté avec plus de 4 semaines de retard, une somme de 30,-F. sera demandée par semaine de retard après la 4ème semaine.
(p.ex. : si l'enfant a emprunté le jeu pour une semaine en payant 10,-F. et s'il le rapporte 6 semaines plus tard il devra payer :
3 semaines à 15,-F. = 45,- F.
2 semaines à 30,-F. = 60,- F.

105,- F.) .
- c) Si après 2 mois, le jeux n'est toujours pas rapporté une note de rappel par recommandé sera envoyée, et des poursuites pourront être intentées contre les responsables de l'enfant. En outre une amende de 100,- F. par semaine de retard après le 2ème mois sera exigée (p.ex. : si l'enfant a emprunté le jeu pour une semaine en payant 10,- F. et s'il le rapporte après 2 mois et demi (10 semaines) il devra payer:
3 semaines à 15,- F. = 45,- F.
4 semaines à 30,- F. = 120,- F.
2 semaines à 100,-F. = 200,- F.

 365,- F.) .

.../...

5. Si les jeux sont restitués en mauvais état, si des pièces manquent ou si le jeu est inutilisable, les compensations suivantes seront demandées :

a) Jeux abimés

une somme de 50,- F. sera demandée pour la remise en état du jeu (plastification, collage, etc...)

b) pièces manquantes

une somme de 50,- F. sera demandée pour la fabrication ou l'achat de nouvelles pièces (pièces de Fisher Price, Bidibules, etc... ou fabrication de cartes perdues, pièces de puzzles, etc...)

c) jeu inutilisable

le remboursement du jeu au prix d'achat sera demandé.

6. Pour les jeux électriques, une somme de 25,- F. sera demandée par semaine de prêt, ceci afin de compenser l'achat de nouvelles piles.

7. Pour les jeux créatifs (poterie, modelage, métier à tisser, timbres à imprimer, plasticine, etc...) une somme de 20,-F. sera demandée par semaine de prêt, ceci afin de compenser l'achat de matériel (terre glaise, laine, feuilles, peinture, etc...)

8. La ludothèque est ouverte les samedis de 14 à 17 H. au 172 Chaussée de Helmet (" Maison des enfants")

ATELIER DE CONSTRUCTION DE JOUETS

L'atelier de construction est ouvert à tous les enfants de plus de 10 ans. Les outils et les matériaux sont fournis par l'Administration Communale. L'enfant paye un droit d'inscription de 150,-F. pour 10 semaines d'animation ceci afin d'assurer une fréquentation régulière.

ADMINISTRATION COMMUNALE
DE SCHAERBEEK

FAMILLE-JEUNESSE-INFORMATION

LUDOTHEQUE COMMUNALE

BULLETIN D'INSCRIPTION - P R E T

Je soussigné (père, mère, tuteur,...)
.....
domicilié à.....
rue
n° téléphone
autorise mon fils, ma fille

à emprunter des jeux et des jouets à la ludothèque de Schaerbeek.
Je m'engage à respecter le règlement d'utilisation de la ludothèque
dont j'ai eu connaissance.

Schaerbeek , le
Signature :

N° /
NOM /
PRENOM /
ADRESSE /
.....
DATE DE NAISSANCE /

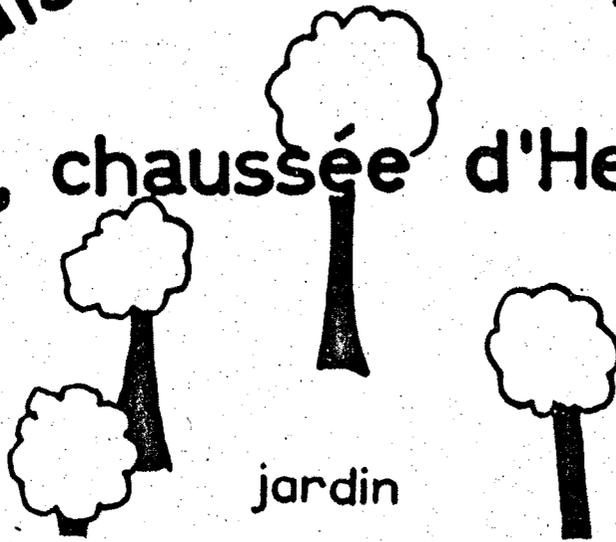
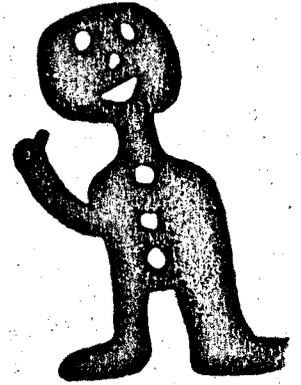
PRET

maison des enfants.

172, chaussée d'Helmet

jeux

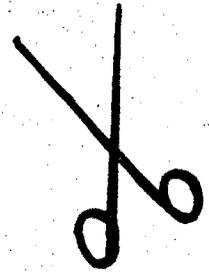
jardin



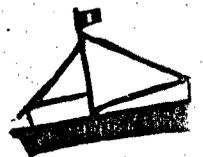
LA BIBLIOTHEQUE DES FAMILLES ASBL

LUDOTHEQUE

peinture



bricolage



QUE FAIS-TU LE 22 AVRIL ?
 SI TU AS PLUS DE 3 ANS, VIENS AVEC
 TES COPAINS OU TES PARENTS, ENTRE 14 ET 17 H.
 A LA GRANDE FETE ORGANISEE A L'OCCASION DE LA
 REOUVERTURE DE LA LUDOTHEQUE !
 LE "QUATRE HEURE" SERA SERVI GRATUITEMENT AUX ENFANTS.
 TU Y TROUVERAS UN TAS DE NOUVEAUX JOUETS QUE TU POURRAS
 EMPORTER CHEZ TOI POUR UNE SEMAINE ...
 D'AUTRES ACTIVITES ONT AUSSI ETE CREEES POUR TOI :
 DES SALLES DE JEUX, UN ATELIER-BOIS ET UNE
 BIBLIOTHEQUE SPECIALEMENT A TON INTENTION
 " LA BIBLIOTHEQUE DES FAMILLES "
 QUI TE PERMETTRA D'EMPRUNTER LES LIVRES QUE
 TU AIMES .

ALORS , A SAMEDI ?



poterie

animation

marionnettes



ADMINISTRATION COMMUNALE DE SCHAERBEEK

FAMILLE - JEUNESSE - INFORMATION

Chers Parents,

J'ai le plaisir de vous inviter à la réouverture de la "Ludothèque" communale le samedi 22 avril 1978 de 14 H. à 17 H. à la "Maison des Enfants" 172 Chaussée de Helmet.

Vos enfants y trouveront de merveilleux nouveaux jeux et jouets qu'ils pourront emprunter pour une semaine (10 F. le prêt)

Ce même jour, un autre service à la jeunesse sera également inauguré en nos locaux. Il s'agit de la "Bibliothèque des Familles" laquelle est spécialisée dans le prêt de livres destinés aux jeunes. Cette bibliothèque, où vos enfants pourront trouver toute la documentation qu'ils désirent (encyclopédies, mini-cassettes, diapositives, salle de lecture) sera accessible tous les après-midis de 13H30 à 19H00 samedi excepté.

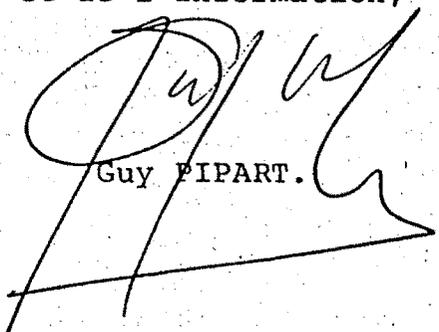
L'atelier de construction et de réparation de jeux et jouets sera également réouvert.

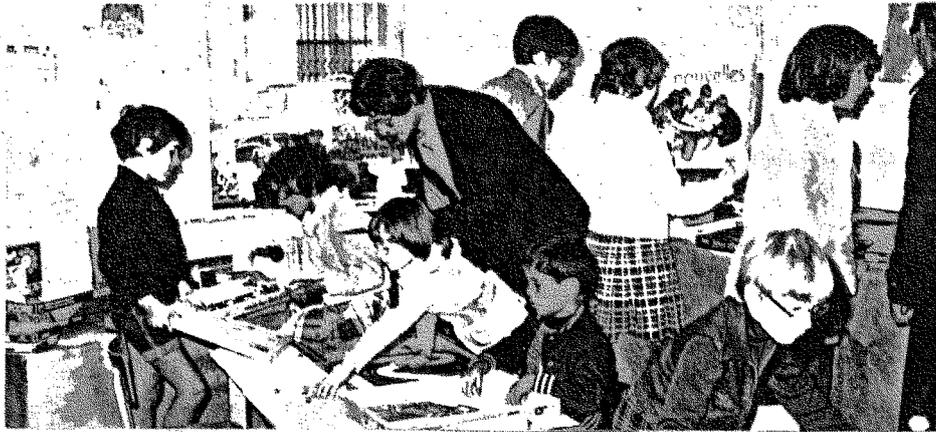
Enfin, le rez-de-chaussée, a été aménagé en salle de jeux. Les enfants pourront y jouer sans devoir nécessairement emprunter les jeux. Pour mener à bien ce service à la jeunesse, j'aurai besoin de votre aide. Ainsi, si vous possédez des jeux usagés mais en bon état, des livres, ou bandes dessinées pour enfants qui ne sont plus utilisées, l'animateur de la "Maison des Enfants" se fera un plaisir de les accepter tous les matins (lundi excepté) de 9H30 à 12H. et le jeudi de 16H. à 18H30.

Je vous remercie pour votre aide et espère avoir le plaisir de vous rencontrer le samedi 22 avril prochain!

Dans l'attente croyez, chers Parents, en mes sentiments dévoués.

L'Echevin de la Famille,
de la Jeunesse
et de l'Information,


Guy PIPART.



La Ludothèque, ou l'accès
aux rêves de l'enfant

Ludothèque communale de Schaerbeek - Belgique.

- Les jouets ont été vinylisés par nos collaboratrices.
- Nous avons reçu des dons financiers des établissements Hestlé, Centre Vaudois d'Aide à la jeunesse, Loterie Romande, le Troc Amical de Vevey et le Rotary.
- Le 9 Octobre 1974 (soit en moins de six mois) nous étions prêts à accueillir ceux que cette initiative avait enthousiasmés.
- Au fil des mois, l'enthousiasme ne s'est pas ralenti, nous avons prêté :

en octobre, 285	en janvier, 242	en avril, 159	}	jeux.
en novembre, 387	en février, 234	en mai, 177		
en décembre 189	en mars, 223	en juin, 168		

Arrêté au 20 septembre 1975, le nombre total des jeux sortis atteint le chiffre réconfortant de 2350 soit une moyenne de 19,3 jeux par jour d'ouverture, le nombre de familles abonnées est de 251.

- Seule la chaleur de l'été a fait diminuer le nombre de nos clients.
 - Augmentation du nombre de jouets de 200 à 550.
 - Dégâts importants peu nombreux : 3. (1)
 - L'usure par petits dégâts ou petites pertes est plus répandue et très ennuyeuse, car un jouet peut être rendu inutilisable du fait de la perte d'une seule pièce, ce qui exige de nous un contrôle minutieux et le travail patient de bricoleurs dévoués. Pour ce dernier point, nous faisons appel à des bonnes volontés, aussi bien sur le plan menuiserie que mécanique ou électricité.
 - Deux activités : 9 décembre, soirée discussion avec P. Küenzi et 6 mars, séance de discussion précédée d'un film FIP-MOP.
 - Le local nous est prêté provisoirement et à titre gratuit par la Placette. Cependant, en prévision de notre expulsion, nous avons demandé à la Commune de Vevey si elle ne pourrait nous octroyer un local. Les services sociaux ont pris note de notre demande en nous laissant entendre qu'il y aurait peut-être une possibilité dans l'avenir.
- Une démarche a été faite près de la commune en vue d'obtenir un subside annuel. La Municipalité a transmis au Conseil Communal une proposition de nous verser frs. 1000.- par an. Nous attendons la décision.
- Les buts que nous nous étions fixés en créant la ludothèque

(1) M. Granouillac (ludothèque de l'Entreprise Thomson) nous signale que sur 400 jouets prêtés, 4 seulement ont été abîmés.

ont été atteints dans une large mesure :

1. Le succès témoigné par le nombre de jouets sortis prouve que la ludothèque est vraiment d'utilité publique.
2. Nous avons pu mettre à la portée de tous des jouets coûteux ou difficiles à acquérir. Nous avons établi d'excellents contacts avec nos jeunes abonnés et eu de nombreuses discussions avec leurs parents.
3. Dans notre choix de jouets, nous avons recherché ceux qui aidaient le plus au développement de l'enfant. Le jouet qui était auparavant considéré comme un simple amusement est actuellement reconnu comme outil d'éducation et de formation. Il s'est donc taillé une place auprès du livre et du disque.
4. A cette époque où l'on parle d'économie, nous avons contribué à éviter le gaspillage que l'on dénonce partout. Un jouet qui n'est utilisé que quelques mois, parfois seulement quelques jours par un enfant, a pu rendre heureux 10 ou 15 enfants abonnés à la ludothèque. Les parents évitent de la sorte des achats inutiles et découvrent des goûts insoupçonnés. Ils apprennent à connaître les richesses de certains jouets peu spectaculaires, mais attachants, et à mieux choisir les cadeaux.
5. Les parents ont fréquemment l'occasion de constater que les petits abandonnent rapidement un jouet même coûteux. Les raisons en sont simples : ou bien le jouet ne correspondait pas aux goûts de l'enfant, ou bien celui-ci en a rapidement épuisé toutes les ressources ou bien encore le jeu n'était pas adapté à ses besoins. C'est là qu'une ludothèque peut rendre de précieux services en renouvelant l'intérêt de l'enfant.
6. Le prêt des jouets éveille un certain sens des responsabilités chez l'enfant.

Cependant, malgré nos efforts, nous n'avons pas atteint les résultats espérés dans trois domaines :

1. Sur le plan social : il apparaît que nous touchons surtout les classes moyennes. La couche la plus défavorisée n'a pas été atteinte. Pendant l'été, Mme Küenzi a fait plusieurs visites dans ces familles pour faire connaître la ludothèque, savoir les réactions de ces familles et même éventuellement offrir un abonnement gratuit. Elle n'a rencontré aucun intérêt pour ses propositions, soit que les gens ne comprennent pas la valeur éducative du jouet, laissant toute l'importance à l'école, soit qu'ils jugent leur enfant (12 ans) trop grand pour jouer, soit qu'ils redoutent les servitudes que représente le prêt d'un jouet à rendre à temps et en bon état, soit que les conditions de logement ne permettent pas de disposer, d'installer un jeu (ce que Mme Thurler, psychologue scolaire, a entendu dire à plusieurs reprises). Il y aura peut-être une action à faire par l'intermédiaire des maîtresses enfantines et du corps enseignant en général.

D'autre part, durant toute l'année, pour autant que la clientèle nous le permette, nous avons accepté les enfants non abonnés qui traînent dans les rues et désirent venir jouer à la ludothèque. Le samedi particulièrement était un jour où les gosses aimaient venir à la ludothèque. Nous avons donc là un désir de cette classe sociale et une manière de toucher ce groupe d'enfants.

Cela nous pose un double problème :

- Un problème de local, le nôtre étant trop petit pour accueillir des gens et laisser jouer des enfants. Il faudrait aménager et cauffer l'annexe qui est humide.
- A côté de ce problème matériel et financier, il y a surtout un problème de personnel, le plus difficile à résoudre, car on trouve difficilement des personnes voulant offrir leur samedi après-midi. Si l'on en trouvait, pourrait-on les rétribuer ?

Il me semble que cette éventualité de samedi ouvert à tous les enfants qui désirent simplement jouer, devrait être mûrement étudiée si nous désirons faire oeuvre sociale. Il nous paraît aussi que la Commune devrait être intéressée par cet aspect.

2. Nos rapports avec les fabricants de jouets.

Pour ouvrir la ludothèque, nous avons demandé à de nombreux fabricants de jouets de nous offrir des exemplaires de leur fabrication afin de les faire connaître et éventuellement de les tester.

Environ la moitié des fabricants auxquels nous nous sommes adressés nous ont répondu positivement : beaucoup d'Allemands et d'Italiens, quelques Suisses et quelques Français. Deux seulement, NOVA RICO d'Italie et C.E.J. de France, ont effectivement recherché notre collaboration en demandant les réactions de nos abonnés.

Un questionnaire réalisé par le Comité des jouets est placé à la ludothèque pour les abonnés qui veulent bien le remplir. Si tous les abonnés voulaient nous rendre ce service, ils nous permettraient de renseigner les fabricants de jouets et nous éclaireraient sur leurs goûts. Nous nous permettons d'insister particulièrement sur ce point.

Il me semble qu'il y a là une veine que nous n'avons pas assez exploitée : nos rapports avec les fabricants devraient être développés même s'il est très difficile d'avoir une action sur des firmes qui ont un but commercial avant d'avoir un but éducatif (quoiqu'en disent les étiquettes).

Certains jeux, pourtant largement répandus, sont cependant anti-éducatifs ou complètement idiots. Notre Comité jouets devrait plus fréquemment écrire à ces firmes nos réactions après l'expérimentation de nombreuses personnes.

3. Les enfants de plus de 10 ans ne semblent pas passionnés par la ludothèque. Il y a là certainement une question de mentalité : les adolescents jugent parfois le jeu comme enfantin et ils ne viennent même pas voir la gamme de jeux différents que nous leur offrons. Notre choix de jouets pour cet âge est moindre, cela surtout à cause de notre méconnaissance des besoins de cet âge. Nous recherchons donc des spécialistes de jeux mécaniques, électriques ou scientifiques.

Enfin, le choix de jeux offerts en magasins pour cette catégorie d'âge est trop souvent commercial, belliqueux, traqueur ou de mauvais goût. La tâche est malaisée mais vaut l'effort.

En conclusion, il semble que nous puissions nous estimer heureux des résultats de la première année de notre ludothèque. "N'oublions pas que cette initiative était la première en Suisse romande et qu'il nous a donc fallu innover dans bien des domaines. Nous pouvons donc croire que l'idée d'une ludothèque répondait à un besoin de notre époque, puisque notre réalisation a été suivie d'effet.

A une époque où les heures de travail et d'école diminuent, les loisirs prennent de plus en plus d'importance. Par le jeu, la ludothèque aide au développement de l'enfant. Pour l'adulte, elle procure, outre une détente, le sentiment de réussite gratuite due au libre cours de son imagination.

Je ne pourrais dès lors mieux conclure qu'en vous livrant cette parole de Schiller que je fais mienne :

" L'homme n'est complet que là où il joue".

La Présidente

A. Libbrecht.

La ludothèque de Vevey a pris un si bon départ qu'elle a engendré d'autres institutions semblables : la Chaux-de-Fonds (1975), Monthey qui implantera sa ludothèque dans le nouveau Centre culturel de son château, Onex, Lausanne (novembre 1975), Sierre, où la ludothèque fera partie de la médiathèque montée et entièrement financée par la Commune, Fribourg, Pully ont déjà une ludothèque.

INSTITUT INTERNATIONAL POUR LA PROMOTION DU BON JOUET
INTERNATIONAL INSTITUTE FOR THE PROMOTION OF THE GOOD TOY
INSTITUTO INTERNACIONAL POR LA PROMOCIÓN DEL BUEN JUGUETE
INTERNATIONALES INSTITUT ZUR FÖRDERUNG DES GUTEN SPIELZEUGES



Rue de Varembe 1
CH-1211 GENEVE 20
Téléphone 022 / 34 12 20
Compte bancaire: S. B. S. 763.982
Compte de chèques postaux: 12-84
Adresse télégraphique: Inter toys

Madame Maria BORJA
C/ Cerdana, 535 4^o 4^o

E - BARCELONA - 24

Espagne

Genève, le 26 juin 1979

Chère Madame,

Je vous remercie de votre lettre du 18 crt qui m'est bien parvenue.

C'est avec plaisir que je vous fait parvenir les documents em ma possession, de préférence en français, et qui me semble correspondre au thème de votre recherche.

Toutefois, je ne puis satisfaire votre demande dans la mesure où sans doute vous l'espérez. En effet, d'une part, à ce jour l'Institut n'a guère constitué l'accumulation d'une documentation très large, ce que je regrette, et d'autre part, les activités de l'Institut étant actuellement en veilleuse, il est certain que nous manquons de renseignements sur les dernières publications.

J'ose cependant espérer, que vous trouverez des éléments intéressants. De plus, je me permets de vous proposer de vous mettre en rapport avec Monsieur MICHELET, président de l'Association française pour l'éducation par le jeu qui est aussi prsident de l'International Council for Children Plays, B. P. 2,90 - CHAUX , France qui sans doute pourra vous donner de plus amples renseignements.

Espérant avoir ainsi répondu au mieux de ce qu'il m'est possible, je vous prie de recevoir, Chère Madame, mes meilleures salutations.

Bernard BESSON

secrétaire général

INSTITUT INTERNATIONAL POUR LA PROMOTION DU BON JOUET
INTERNATIONAL INSTITUTE FOR THE PROMOTION OF THE GOOD TOY
INSTITUTO INTERNACIONAL POR LA PROMOCIÓN DEL BUEN JUGUETE
INTERNATIONALES INSTITUT ZUR FÖRDERUNG DES GUTEN SPIELZEUGES



Rue de Varembe 1
CH-1211 GENEVE 20
Téléphone 022/34 12 20
Compte bancaire: S.B.S. 763.982
Compte de chèques postaux: 12-84
Adresse télégraphique: Inter toys

PROMOUVOIR LE BON JOUET

Favoriser le développement de l'enfant, telle est l'idée qui a présidé à la création de l'INSTITUT INTERNATIONAL POUR LA PROMOTION DU BON JOUET.

Le but poursuivi est d'encourager la recherche, la création, l'étude et la commercialisation du bon jouet, en intéressant à notre action toute organisation favorisant le développement de l'enfant.

Notre Comité de direction s'est déjà assuré le concours d'éminentes personnalités, tels le Dr André BERGE, Directeur du Centre psychopédagogique de l'Académie de Paris, le Dr Robert DUBOIS, Professeur à la Clinique de médecine infantile de l'Université Libre de Bruxelles, Mme M.L. KELLMER-PRINGLE, Directrice du Bureau National de l'Enfance à Londres, le Professeur Jean PIAGET, Directeur de l'Institut des Sciences de l'Education de l'Université de Genève.

Divers projets vont incessamment voir le jour, notamment la réalisation d'expositions et la participation de l'Institut à certaines manifestations ayant trait à l'enfance et au jouet.

Le label de qualité "FIP-FOP" sera apposé sur les jouets qui auront été Commission hautement qualifiée.



a été créé. Ce label sélectionnés par une

Ce ne sont là que quelques unes des initiatives qui ne tarderont pas à se développer sous l'impulsion du Comité présidé par M. Pierre ZUMBACH, Secrétaire général de l'UIPE.

Le siège de l'INSTITUT INTERNATIONAL POUR LA PROMOTION DU BON JOUET est à Genève. Le secrétariat général est assumé par M. Bernard BESSON.

Puisse l'INSTITUT INTERNATIONAL POUR LA PROMOTION DU BON JOUET apporter sa contribution au développement de l'enfant, par la sélection des jeux et des jouets qui répondent le mieux aux besoins éducatifs et affectifs propres au développement et aux distractions des enfants de tous âges.

INSTITUT INTERNATIONAL POUR LA PROMOTION DU BON JOUET
INTERNATIONAL INSTITUTE FOR THE PROMOTION OF THE GOOD TOY
INSTITUTO INTERNACIONAL POR LA PROMOCIÓN DEL BUEN JUGUETE
INTERNATIONALES INSTITUT ZUR FÖRDERUNG DES GUTEN SPIELZEUGES



Rue de Varembe 1
CH-1211 GENEVE 20
Téléphone 022 / 34 12 20
Compte bancaire: S.B.S. 763.982
Compte de chèques postaux: 12-84
Adresse télégraphique: Inter toys

LE JEU ET L'ENFANT

Le jeu occupe au sein des moyens d'expression chez l'enfant une place privilégiée. En effet, il ne représente pas un simple passe-temps, un amusement, comme certains adultes l'imaginent parfois, mais il est un apprentissage de la vie.

Dans le jeu et par le jeu, l'enfant prend connaissance de son corps et de ses possibilités, développe sa personnalité et trouve sa place dans la communauté qui l'abrite.

Un rapport s'établit donc entre le jeu de l'enfant et le matériel qu'il va utiliser : le jouet. Celui-ci peut être naturel comme l'eau, les pierres, les feuilles, ou de civilisation, comme les ustensiles ou les objets spécialement confectionnés.

Pour choisir le bon jouet, il est essentiel de connaître les principaux critères d'un tel choix :

- la qualité matérielle (matériau, exécution, solidité, absence de danger, non-toxicité),
- la qualité formelle (beauté, simplicité),
- la qualité éducative (adaptation aux besoins de l'enfant et à son niveau de développement, part laissée à son imagination).

Désirant favoriser la vente et l'achat d'objets répondant au minimum à ces trois critères, l'INSTITUT INTERNATIONAL POUR LA PROMOTION DU BON

JOUET délivre un label de qualité "FIP-POP" qui témoigne que le jouet porteur de cette étiquette a été de spécialistes et qu'à ce titre il est quali-



fié de bon jouet.

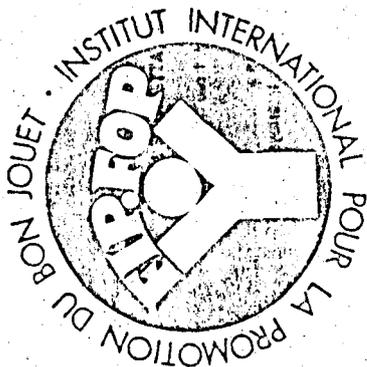
INSTITUT INTERNATIONAL POUR LA PROMOTION DU BON JOUET
INTERNATIONAL INSTITUTE FOR THE PROMOTION OF THE GOOD TOY
INSTITUTO INTERNACIONAL POR LA PROMOCION DEL BUEN JUGUETE
INTERNATIONALES INSTITUT ZUR FORDERUNG DES GUTEN SPIELZEUGES



Ch. des Vauxbats 1
CH-1211 GENEVE 20
Telephone 022 / 34 12 20
Compte Bancaire S.B.S. 763 982
Compte de chèques postaux 12184
Adresse télégraphique: Intropis

Genève, juin 1971

A CHAQUE AGE SON JOUET



Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Un fait divers...

Un enfant de huit ans se rend, accompagné de son père, dans un magasin de jouets. Pour son anniversaire, l'enfant avait reçu de l'argent. Un coûteux bolide télécommandé obtint ses suffrages. Une fois à la maison, après trente secondes de manœuvres, tout s'arrête! De retour au magasin, le jouet est remplacé. Nouveau jeu, nouvelle panne après une minute. Le lendemain, le père se rend au magasin. Sans qu'il l'ait même proposé, l'argent lui est rendu.

* * *

La solidité n'est pas le seul critère d'un bon jouet. A côté d'autres qualités, elle est toutefois importante, notamment aux yeux de l'enfant.

C'est pourquoi il est nécessaire de promouvoir le bon jouet et d'informer dans ce domaine les parents et pédagogues, ainsi que tous ceux qui s'intéressent au développement de l'enfant, car un jouet, souvent coûteux, ne doit pas se consommer en une minute.

Dans ce but, tout en favorisant activement l'épanouissement de l'enfant, il faut s'unir... Devenez membre du « FIP-FOP-CLUB » en adhérant à l'INSTITUT INTERNATIONAL POUR LA PROMOTION DU BON JOUET. La cotisation annuelle (personne physique) est de Fr. 25.—

Les membres recevront régulièrement toute documentation utile et seront tenus au courant de nos diverses activités. De plus amples renseignements figurent déjà dans les pages suivantes.

Nous vous prions de bien vouloir nous retourner dûment rempli le talon-réponse ci-inclus.

Certains que vous trouverez notre initiative sympathique, nous vous présentons, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos meilleures salutations.

DES JOUETS POUR TOUS LES AGES

Bernard BESSON
Secrétaire général

L'Institut est soutenu par l'UNION INTERNATIONALE DE PROTECTION DE L'ENFANCE - UIPE - dont le siège est à Genève, et qui est présente, par ses 120 organisations membres, dans 55 pays.

Une association sans but lucratif, dont le siège est à Genève.

*** AVEC QUI TRAVAILLONS-NOUS ?**

Avec tous ceux qui, sur un plan local, régional ou international, désirent favoriser le développement de l'enfant.

*** PAR QUI SOMMES-NOUS CONSEILLÉS ?**

Par diverses personnalités internationales, dont l'activité a trait à l'enfant, notamment:

- Dr André BERGE, Directeur du Centre psychopédagogique de l'Académie de Paris;
- Prof. Robert DUBOIS, Directeur de la Clinique de Médecine infantile de l'Université Libre de Bruxelles;
- Mme M. L. KELLMER-PRINGLE, Directrice du Bureau National de l'Enfance à Londres;
- Prof. Jean PIAGET, Directeur de l'Institut des Sciences de l'Éducation de l'Université de Genève.

*** QUEL EST NOTRE BUT ?**

Encourager la recherche, la création, l'étude et la commercialisation du bon jouet.

*** QU'EST-CE QUE LE BON JOUET ?**

En bref, il doit répondre à trois critères au moins:

- qualité matérielle: le matériau, l'exécution, la solidité, l'absence de danger, la non-toxicité;
- qualité formelle: la beauté, la simplicité;
- qualité éducative: l'adaptation aux besoins de l'enfant et à son niveau de développement, la part laissée à l'imagination.

*** QUELS SONT NOS PROJETS ?**

- Formation de comités de sélection de jouets, composés de spécialistes hautement qualifiés sur le plan international.
- participation à diverses manifestations se rapportant aux jeux et jouets.
- Expositions permanentes des jouets à travers le monde.
- Promotion de publications sur le jeu et le jouet.
- Diffusion du label "FIP-FOP"  garantissant les qualités d'un bon jouet.
- etc.

— En devenant membre du "FIP-FOP CLUB", point de rencontre de tous les amis de l'INSTITUT INTERNATIONAL POUR LA PROMOTION DU BON JOUET.

— pour les personnes physiques par une cotisation annuelle de Fr. 25 —
— pour les personnes morales par une cotisation annuelle de Fr. 100 —

— En achetant les jouets portant le label 

— En nous faisant part de vos expériences et réactions au problème du jouet.

*** QUELS SONT LES MEMBRES DE NOTRE COMITÉ DE DIRECTION ?**

- M. Pierre ZUMBACH, Président
- M. Bernard BESSON, Secrétaire général
- M. P.-Daniel GOS
- M. André LIEBER
- M. Claude MOREILLON

*** OÙ POUVEZ-VOUS NOUS ATTEINDRE ?**

Centre International, 1 rue de Varembo
1211 Genève 20

Téléphone (022) 34 12 20

Adresse télégraphique: Intertoy

à découper ici

BULLETIN D'ADHESION

Je souscris:

Nom:

Prénom:

Adresse:

No postal:

Téléphone:

désire devenir membre du Fip-Fop Club
et verse ce jour une cotisation annuelle de Fr. 25 — au CCP 12-84

Lieu et date:

Signature:

A retourner à l'INSTITUT INTERNATIONAL POUR LA PROMOTION DU BON JOUET, Centre International, 1, rue de Varembo, 1211 Genève 20

INTERNATIONAL PLAYGROUND
ASSOCIATION

58 Queens Road
Loughton
Essex

2nd February 1979

Maria Borja,
Instituto de Ciencias de la Educacion
Bellaterra
Barcelona

Dear Maria Borja,

Thank you for your letter of the 17th January. I enclose several copies of the IPA Malta Declaration of the Childs Right to Play. Unfortunately we only have the English version but may I suggest you contact Mrs. Wendy Henry, 1 The Green, Galphay, Near Ripon, Yorkshire who may know where you can obtain copies in French.

As far as the Ottawa IPA Conference is concerned the papers have not yet been published - I will make a note to get a copy sent to you as soon as possible.

Yours sincerely

W.D. Abernethy
PP W.D. Abernethy



International Playground Association
Association Internationale des Terrains de Jeu
Internationale Spielplatzvereinigung

resident: Mrs. Polly Hill, 251 Neil Way, Ottawa, Ontario K1H 6K7 Canada
Vice-President: Mr. René M. W. Gerrits, Lindenhof 25, Nuenen, The Netherlands
Vice-President: Mr. Nic Nilsson, Hyresgästerna, Norrlandsgatan 7, 3tr, 111 43 Stockholm, Sweden
Secretary: Miss Jane Knight, Canadian Council on Children & Youth, 323 Chapel St., Ottawa, Ontario K1N 7Z2, Canada, Tel. (613) 238 6520
Treasurer: Miss M. E. Otter, 12 Cherry Tree Drive, Sheffield S11 9AE, England, Tel. 0742 52198

13th June 1979

INVOICE/DELIVERY NOTE No...667....

Fdo. Maria Borja,
Universidad Autonoma de Barcelona,
Barcelona,
Spain.

your letter
Reference Order No. 17th Jan. 79

To supplying:-

-copy/copies of THE CHILD'S RIGHT TO PLAY by Arvid Bengtsson at £2.50 each (second edition).....
.....copy/copies of ADVENTURE PLAYGROUNDS & CHILDREN'S CREATIVITY at £1.50 each
1.....copy/copies of PLAY IN HUMAN SETTLEMENTS - IPA's VIIth World Congress report at £2.00 each £2.00
.....copy/copies of the REPORT OF THE MALTA CONSULTATION, 1977 at £1.75 each
.....copy/copies of the BIBLIOGRAPHY OF PLAY Edition 2, 1975 at £1.00 each
.....copy/copies HIGH RISE or LOW RISE HOUSING? by Nic Nilsson at £0.50 each
.....copy/copies ADVENTURE PLAYGROUNDS FOR HANDICAPPED CHILDREN (new edition) at £1.35 each
.....copy/copies of
.....copy/copies of
.....copy/copies of

plus postage

V.A.T. zero rating ...

£2.00

If a receipt is required
please tick here

Please make remittance payable to "IPA" and send to the Hon. Treasurer, Miss M.E. Otter, 12 Cherry Tree Drive, Sheffield S11 9AE, U.K.

OCDE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

OECD

ORGANISATION FOR ECONOMIC
CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

Téléphone : 524 82-00

Télégrammes : DEVELOPECONOMIE
Télex : 62.160 OCDE PARIS

2, rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16

SERVICE DE L'INFORMATION

INFORMATION SERVICE

RM/LS/78/2940

Paris, le 18 septembre 1978

Universidad Autonoma de Barcelona
Instituto de Ciencias de la Educación
Bellaterra
Barcelona
ESPAGNE

Messieurs,

Suite à votre lettre du 14 septembre 78 nous
vous informons ci-après du prix des ouvrages demandés:
"REGLES DE SECURITE POUR LES JOUETS - FF 10,00

Les règles suivies pour la diffusion des publi-
cations de l'OCDE ne nous permettent pas de vous céder
ces ouvrages à titre gratuit.

S'il vous est possible d'en faire l'achat nous
vous prions d'adresser votre commande à

Mundi-Prensa Libros SA
Castello 37, Apartado 1223
MADRID-1

Avec nos remerciements nous vous prions d'agrèer,
Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

no J. V. V. 16
Le Chef du Bureau
des Publications

INSTITUT INTERNATIONAL POUR LA PROMOTION DU BON JOUET
INTERNATIONAL INSTITUTE FOR THE PROMOTION OF THE GOOD TOY
INSTITUTO INTERNACIONAL POR LA PROMOCIÓN DEL BUEN JUGUETE
INTERNATIONALES INSTITUT ZUR FÖRDERUNG DES GUTEN SPIELZEUGES



Rue de Varembo 1
CH-1211 GENEVE 20
Téléphone 022 / 34 12 20
Compte bancaire : S.B.S. 763.982
Compte de chèques postaux : 12-84
Adresse télégraphique : Inter toys

RAPPORT D'ACTIVITE DE

L'INSTITUT INTERNATIONAL POUR LA PROMOTION DU BON JOUET

1973

INTRODUCTION

Il est d'usage, lorsqu'un exercice touche à sa fin, de dresser le bilan de l'activité déployée durant la période écoulée.

La conjoncture fléchissante n'a pas épargné le jouet. La notion du jouet de qualité n'est cependant pas remise en cause.

Au contraire, l'inflation et les restrictions du pouvoir d'achat amènent le public à rechercher des jouets qui durent sans être onéreux : deux éléments compris dans la notion de jouet de qualité.

Notre Institut a rencontré d'importants problèmes de commercialisation car plusieurs chaînes de distribution avec lesquelles nous avons établi des contacts prometteurs n'ont pas toujours répondu favorablement à nos propositions.

C'est pourquoi les actions de l'Institut ont été dirigées cette année vers une collaboration avec des institutions pédagogiques au travers de relations tant étroites que suivies pour dégager la notion de jouet de qualité, ainsi que la valeur relationnelle du jouet.

ACTIVITES

Trois grandes lignes directrices peuvent être mises en évidence :

- l'étude,
- l'information-promotion,
- la vente-fabrication.

I. Etude :

Dans le cadre de son action en faveur de l'enfance viêt-namienne, l'Union Internationale de Protection de l'Enfance a fait appel à l'Institut pour l'étude de l'équipement en jeux et jouets d'une crèche-garderie destinée à recevoir 200 enfants au nord Viêt-nam.

Ainsi dès le début de l'année 1974, l'Institut, avec le concours d'une dizaine de spécialistes, a préparé un important dossier et présentait une sélection de quelque 100 jouets. Ce document a été transmis au Comité Central pour la Protection de la Mère et de l'Enfant de la République démocratique du Viêt-nam. Nous attendons actuellement une réponse de notre mandant.

./.

En cas d'acceptation, l'achat des jouets nous sera confié, probablement du début de l'année 1975. Il s'agit là d'une commande d'un montant relativement important.

Le travail effectué à cette occasion nous permet de relever l'intérêt général d'un tel mandat. Il nous faut cependant souligner les difficultés rencontrées dans la sélection des articles pour des enfants vivant dans une culture et un contexte politique différents du nôtre.

Toutefois, nous souhaitons que d'autres mandats de ce genre puissent nous être confiés afin d'élargir notre champ d'expérience. Une telle activité est conforme aux buts de l'Institut.

II. Information - Promotion :

Dans ce domaine, plusieurs actions particulières ont été développées, telles que : la promotion d'un film, deux expositions et le soutien à la création d'une ludothèque.

a) Film promotionnel

Avec la compréhension de la Monopole Pathé Film, notre court métrage a été projeté à ce jour dans 16 villes et localités de Suisse, ce qui représente 126 jours de présentation.

Des négociations sont en cours avec une société de distribution pour la France et la Belgique.

De la copie originale en 35 mm, nous avons opéré une réduction en 16 mm, ce qui nous a permis d'offrir en location ce court métrage à un large public spécialisé de Suisse romande et de la région Rhône-Alpes. Plus d'une dizaine de réservations nous ont été assurées.

En outre, l'Institut est en tractation pour une diffusion de ce documentaire tant avec la Télévision suisse romande qu'avec diverses chaînes de télévision en République fédérale d'Allemagne

b) Exposition

En collaboration avec le Centre Pédagogique du Jouet de Lyon, l'Institut a présenté dans cette ville, du 4 au 9 octobre 1974, une sélection de près de 300 jouets. L'intérêt manifesté tant par le public que par les journalistes, fabricants, grossistes et détaillants prouve la nécessité de semblables manifestations. C'est au travers de celles-ci que l'Institut favorise une prise de conscience du public sur le fait de l'importance que revêt le jeu et le jouet dans le développement de l'enfant.

La même sélection sera présentée à Genève du 2 au 8 décembre 1974, en collaboration avec le Centre Protestant de Vacances de Genève. L'exposition sera complétée par une présentation de jouets artisanaux et de jouets anciens.

c) Ludothèque

Une ludothèque est une bibliothèque de jouets dont le rôle premier est d'inciter les enfants à choisir des jouets en fonction de leurs goûts et de leurs aptitudes. Elle permet de favoriser, voire d'améliorer les relations adultes (parents) - enfants. Elle donne à des enfants dont les parents ne disposent pas de moyens financiers élevés l'accès à une large gamme de jouets. En outre, elle tente de réduire, indirectement, la parfois trop grande consommation de jouets n'ayant pas les qualités requises en fonction de leur prix.

A l'initiative d'un groupe de dames de la région de Vevey, une ludothèque a été inaugurée le 9 octobre 1974. Il s'agit de la troisième expérience tentée dans ce domaine en Suisse. Dans ce cadre, l'Institut a fourni à des conditions exceptionnelles une centaine de jeux et jouets, établissant ainsi une étroite collaboration avec une nouvelle association.

III. Vente - Fabrication

a) Vente

Ce secteur d'activité est pour l'Institut l'objet d'une certaine déception.

En effet, au cours de l'année écoulée, une nouvelle sélection d'une quinzaine de jouets avait été présentée aux chaînes de distribution suisses. Toutefois, deux chaînes seulement - la Maison Franz-Carl Weber et Waro AG - ont répondu favorablement à notre proposition.

Le manque de moyens financiers important est apparu comme un obstacle majeur dans le développement d'une action promotionnelle. L'intérêt d'une telle action s'est ainsi estompé aux yeux des distributeurs.

Il est donc nécessaire de revoir notre politique en la matière afin de dégager de nouvelles lignes directrices pour que l'Institut atteigne les buts qu'il s'est donnés. C'est la tâche que s'est fixée le Comité.

b) Fabrication

Tout au long de cette année, l'Institut a également recherché les possibilités de fabrication et de diffusion de puzzles en bois à l'étranger. Si sur le plan de la fabrication des réponses positives ont été reçues, tant du Cameroun que de la France, il faut relever que la diffusion présente des difficultés que nous n'avons pas encore surmontées. Il s'agit, en effet, tout en étant assurés d'une certaine réussite, de toucher les collectivités (crèches, garderies, jardins d'enfants, écoles maternelles, etc.) sans occasionner de trop gros frais qui risqueraient de déséquilibrer notre budget. C'est dire que nous nous heurtons à une certaine quadrature du cercle. Nous souhaitons cependant aboutir dans nos démarches dans un avenir que nous espérons rapproché.

CONCLUSION

L'Institut est de plus en plus sollicité pour dispenser les informations les plus diverses. Une telle demande est réjouissante, notamment lorsqu'il s'agit de la presse écrite ou parlée, voire de la télévision, ou même d'institutions travaillant dans un domaine proche du nôtre.

Il est réconfortant également de constater que les buts de l'Institut retiennent vivement l'attention de tous ceux qui se préoccupent du développement de l'enfant et que, malgré les difficultés financières constatées, il nous soit possible de mettre en relief la relation adultes - enfants au travers du jeu et du jouet.

Enfin, un grand MERCI s'impose à toutes les personnes qui nous ont aidés, nous aident et nous aideront. Qu'elles trouvent ici notre témoignage de reconnaissance.

* * *